
U d'/ of Ottawa
39003001456085



LES

# FEMMES TROUBADOURS

Cl

LES

# FEMMES TROUBADOURS

## Notes d'Histoire Littéraire

PAR

**Paul BÉNÉTRIX**

LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ DES FÉLIBRES DE PARIS



AGEN

IMPRIMERIE V. LENTHÉRIC, 12, RUE DE CESSAC

1889



# INTRODUCTION

---

*Le Moyen Age, si mal connu encore il y a quelques années, a été depuis étudié sous un grand nombre d'aspects. Mais il en est un, peut-être, que la critique n'a pas suffisamment envisagé et qui attend encore l'érudit chargé de le mettre complètement en lumière : j'entends la question des femmes.*

*Que d'attachantes figures cependant ornent cette période si agitée et combien leur commerce est agréable dans la solitude d'un cabinet de travail !*

*Tour à tour nous apparaissent, dans la plus gracieuse des évocations, la gente et douce Agnès, mariée à Conrad le Salique, à qui la sombre et triste Allemagne ne dut guère faire oublier la riante Aquitaine; la comtesse Mélusine dont le goût de l'étude suffit pour égarer l'imagination du vulgaire dans les conceptions les plus monstrueuses; Aliénor, l'épouse répudiée de Louis VI, qui, après l'affront, se releva femme d'Henri Planta-*

*genèt, le* jeune rousseau; *et toute une série de femmes poètes enfin qui ont à leur*

. . . . . . . . . . . . corsage
Porté la fleur des troubadours,

*suivant la pittoresque expression de M. Clovis Hugues.* (Poésie lue par le député-poète à l'inauguration du buste de la Comtesse de Die. — 10 Août 1888.)

*En décernant à cette étude la plus haute des récompenses dont elle put disposer, la Société des Félibres de Paris, par l'organe d'un de ses rapporteurs, M. Antonin Brun, disait :*

« *Deux concurrents de nos Jeux Floraux ont été couronnés pour leur étude sur les* Femmes Troubadours.

« *L'un a obtenu le prix qui nous est offert par M. le Ministre de l'Instruction publique, auquel nous devons rendre ici un hommage de gratitude pour l'intérêt qu'il prend à la brillante renaissance des lettres provençales... Le lauréat que nous avons décidé de couronner est M. Paul Bénétrix. Il a fouillé avec un soin minutieux dans les vieux livres peu réédités et il en a tiré des trésors de grâce et de langage... J'ai compté plus de vingt femmes poètes dont il analyse les œuvres, dont il apprécie le talent, dont il cite les jolis vers. Cet ouvrage, s'il était imprimé, serait précieux à nous tous félibres : il deviendrait notre livre d'or et con-*

*tiendrait, pour ainsi dire, notre généalogie, en nous parlant souvent de nos grand'mères dans l'art de chanter le soleil rayonnant du Midi.*

*« Le deuxième lauréat est. . . . . . .*

*. . . . . . . . . . . . . . . .*

*« Mais quel intérêt merveilleux offrent ces deux ouvrages! Messieurs, après les avoir examinés en juge, je les ai lus une quatrième fois en amateur, me délectant à cette revue de femmes si délicates qui, à l'imagination du lecteur, apparaissent toujours charmantes, aimables, de cette beauté naïve qu'elles ont su faire refléter dans leurs vers. »*

*Madame A. Briand, dont l'étude sur les troubadours féminins fut aussi couronnée aux fêtes de Sceaux (juillet 1887), a bien voulu mettre son manuscrit à ma disposition. Qu'elle me permette de lui offrir, dans cette courte préface, mes plus sincères remerciements.*

PAUL BÉNÉTRIX.

Auch, 15 octobre 1888.

---

LES

# Femmes Troubadours

## La Comtesse de Die

Vouloir creuser entre les troubadours, et surtout entre les troubadours féminins, les différences qui, à d'autres époques, séparent les poètes, serait perdre sa peine. Cependant il est incontestable que celle que nous plaçons la première dans cette galerie de femmes lettrées fut aussi la première, à son époque, parmi ses compagnes qui cultivèrent avec quelque distinction l'art de *trouver*.

Mais, hélas ! une biographie ne se construit pas avec des données incertaines ; et qu'avons-nous de plus pour esquisser celle-ci ?

Jadis un savant antiquaire, dans un zèle louable pour la mémoire de Sapho, imagina de reproduire une opinion, d'après laquelle il aurait existé deux personnages de ce nom : l'une, poétesse célèbre et honnête femme, l'autre, courtisane éhontée, qui aurait commis toutes les fautes imputées à tort à son homonyme.

C'est là une hypothèse gratuite, assurent la majorité des savants, peu satisfaits de voir ainsi dédoubler un personnage pour expliquer plus facilement l'incohérence de certains documents qui, au lieu de se compléter, se détruisent l'un l'autre.

En est-il de même pour la comtesse de Die ? Je n'ose le dire ; mais, à défaut d'une élucidation complète, je m'efforcerai de rendre la discussion aussi claire que possible.

## I

A la source habituelle des documents où doit puiser l'historien de la littérature provençale — j'entends les Biographies des Troubadours, en roman du Midi, rédigées par Hugues de Saint-Circ et Michel de la Tour — s'en joint

toutefois, dans le cas particulier qui nous occupe, une seconde. C'est un poème en douze chants, intitulé : *Documenti d'amore* et composé par un jurisconsulte italien, Francesco da Barberino (1), qui, dans cet ouvrage et un autre de lui : *Del reggimento e costumi di donna*, parle plusieurs fois et assez longuement, d'après des originaux provençaux perdus, de la comtesse de Die.

M. Chabaneau, un savant expert en la matière, a émis la conjecture (2) que les récits de Barberino concernent une autre comtesse de Die que celle qui aima Rambaud d'Orange, la même dans ce cas que celle qui, d'après un manuscrit aujourd'hui perdu, mais dont Rédi nous a conservé des extraits, aurait échangé des vers avec un poète de Toulouse, nommé Jaufré.

Nous empruntons encore à Monsieur Chabaneau (3) cette remarque, que la plus belle

(1) F. de Barberino, né à Barberino, près Florence, en 1264, mourut en 1348. L'académie de la *Crusca* a mis les *Documenti d'amore* au rang des *Textes de la Langue*.

(2) *Revue des Langues Romanes* (tome XXIII, page 20).

(3) Le remarquable travail que ce savant a publié dans le tome X de l'*Histoire générale de Languedoc* m'a été du plus grand secours, comme on peut s'en convaincre.

chanson qui nous soit restée de la comtesse de Die : « *A chantar m'er de so qu'eu no volria* » est attribuée par un manuscrit à « una dona de Tolosa. » Serait-ce un indice d'une confusion qui se serait produite, dans un manuscrit antérieur, entre les deux comtesses de Die que nous supposons, la première véritable auteur de la chanson, la seconde, celle de Jaufré, qui avait dû habiter quelque temps Toulouse ?

Le fait est vraisemblable ; mais il n'est point admis par M. A. Thomas, qui, dans un ouvrage excellent publié depuis peu sur Barberino (1), se montre d'une opinion différente.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que nous nous trouvions en présence d'un personnage homogène, à qui seul doivent s'appliquer les données biographiques provenant des deux sources, avouons que ce personnage était bien « ondoyant et divers. »

## II

La comtesse de Die dont les chroniqueurs

(1) *F. de Barberino et la littérature provençale en Italie au Moyen Age*, fascicule 35e de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*).

provençaux parlent en ces termes : « *La comtessa de Dia si fo moiller d'en Guillem de Peitieus, bella dompna e bona ; e enamoret se d'en Raembaut d'Aurenga, e fetz de lui mains bons vers...* » fut probablement Béatrix, fille de Guigne IV dauphin de Viennois, épouse de Guillaume Ier, comte de Valentinois.

Son chevalier, Rambaud d'Orange, était fils de Guillaume d'Omelas, de la maison de Montpellier, et de Tiburge, fille unique de Rambaud, comte d'Orange, mort dans une expédition à la Terre-Sainte. Tiburge, par son testament fait en 1150, institua héritiers ses deux fils, Guillaume et Rambaud, qui partagèrent entre eux le comté d'Orange. Le dernier, celui qui nous occupe, en prit le nom, au lieu de celui d'Omelas qu'il portait auparavant. La petite ville de Courteson, dans ce pays, devint le lieu de sa résidence.

## III

Rambaud d'Orange dut occuper une place honorable parmi les troubadours. Pétrarque qui, dans un de ses ouvrages, le « *Triomphe de l'Amour* », a cité les principaux, en les

peignant vivement de quelque trait caractéristique, n'a garde de l'oublier. « Parmi tous, dit-il, le premier est Arnaud Daniel, grand maître d'amour, qui fait encore honneur à sa patrie pour son langage original et beau. Puis viennent ceux qu'Amour saisit si facilement, l'un et l'autre Pierre (1), et le moins fameux Arnaud (2), et ceux qui furent vaincus après une plus longue lutte, je veux dire l'un et l'autre Rambaud (3). »

Rambaud d'Orange, en effet, fut toujours sceptique en amour. Libertin et fort inconstant, il était peu disposé à brûler de l'encens pour tant de divinités terrestres qui l'accueillaient volontiers et qu'il se plaisait ensuite à déchirer de ses traits satiriques ou seulement à abandonner : ce qui ne l'empêchait pas de protester de sa loyauté et d'exhaler des plaintes remplies d'amertume.

Ecoutez, par exemple, les grossières maximes qu'il débite à l'usage des « galants » : « Voulez-vous avoir des femmes qui vous mettent à la mode ? Au premier mot désobligeant qu'elles répondront, prenez le ton menaçant. Répliquent-elles ? Ripostez par un coup de poing au nez. Font-elles les méchantes ? Soyez plus méchants

---

(1) Pierre Roger et Pierre Vidal.

(2) Arnaud de Mareuil.

(3) Rambaud d'Orange et Rambaud de Vaqueiras.

qu'elles et vous en ferez ce qui vous plaira... » Mais, à l'en croire, il n'a jamais usé de pareils moyens : « ...Simple, doux, tendre et fidèle, j'aime les femmes comme si elles étaient toutes mes sœurs. »

Aima-t-il ainsi la comtesse de Die ? Le libertinage avait sur lui trop d'empire et la vertu de sa dame est trop suspecte pour le croire. D'ailleurs, les compositions poétiques de cette dernière sont là et, si peu nombreuses qu'elles soient, elles éclaireront suffisamment notre esprit.

## IV

Pierre de Chasteuil-Gallaup, qui prétendait avoir en sa possession des manuscrits dont nous n'avons aujourd'hui nulle trace, parle de la comtesse de Die dans sa lettre sur les Cours d'Amour (1).

Elle « avoit une tres belle fille, non moins

---

(1) C'est pour répondre à Madame de Grignan, fille de Madame de Sévigné, que Pierre de Chasteuil se livra aux recherches dont il a consigné le résultat dans cette lettre. Ce fut aussi pour permettre à Mme de Simiane de répondre à une semblable demande qu'il en écrivit

sçavante en rimes et en poesies que sa mere. Elle devint amoureuse de Guilhen d'Adhemard, gentilhomme de Provence, fils de Gaspard d'Adhemard, auquel l'empereur Frederic avoit infeodé la place de Grignan. Et comme il aprit que la comtesse devoit être mariee au comte d'Ambrunois, il fut si fort transporté d'amour et de jalousie qu'il en fut surpris des fievres malignes ; ce qui etant venu à la connoissance de la comtesse et de sa mere, elles furent voir ce chevalier prest à rendre l'esprit. Cette visite le fit revenir à soy et lui donna à peine le loisir de baiser la main de cette belle metresse, sur laquelle il expira ; ce qui causa un sy grand regret à la mère et à la fille qu'après luy avoir fait dresser un superbe mausolee, elles se firent l'une et l'autre religieuses dans l'abbaye de Tarascon ; rare exemple *et que j'ay peine à croire*, puisque nos historiens n'en sont pas d'accord, et que par les rimes de cette comtesse, *elle ne me paroît pas d'humeur a laisser mourir un amant de cette manière.* »

---

une seconde sur « les Troubadours. » — « Il n'est pas sans intérêt de voir la fille et la petite-fille de Mme de Sévigné, favoriser ainsi, en servant d'intermédiaires à des savants éloignés les uns des autres, des études auxquelles on doit supposer qu'elles ne restaient pas elles-mêmes indifférentes. »

(C. Chabaneau).

Arrivons-y vite à ces maudites rimes qu'on lui a tant reprochées et qui, d'après Millot, « font rougir la pudeur. » Voici, je crois, les vers incriminés :

Ben volria mon cavallier
Tener un ser en mos bratz nut,
. . . . . . . . . . . . .
Bel amics, avinens e bos
Quora us tenrai en mon podor,
E que jogues ab vos un ser,
E que us des un bais amoros.
Sapchatz gran talen n'auria
Que us tengues en loc d'el marrit,
Ab so que m'aguessetz plevit
De far tot so qu'ieu volria.

Je voudrais bien, mon chevalier — vous tenir un soir en mes bras nus...

Bel ami avenant et bon — Quand vous tiendrai-je en mon pouvoir — Jouant avec vous un soir et vous donnant un baiser amoureux — Sachez que grand désir aurais de vous tenir pour mari — Pourvu que vous m'eussiez promis — De faire tout ce que je voudrais.

« Voilà certainement de quoi dissiper des préjugés trop favorables aux mœurs antiques, » s'écrie victorieusement l'abbé Millot.

Eh oui ! brave homme ; il serait malaisé de vouloir présenter la comtesse de Die comme un modèle de vertu. Mais pourquoi ces incessantes récriminations ? Autres temps, autres mœurs. Et puis cette femme qui cède à l'entraînement

de l'amour a du moins le mérite de l'avouer ouvertement.

Que l'aus amar a presensa ;
E domna pois am a presen,
Ja pois li pro ni li valen
Non diran mas avinensa.

« J'ose l'aimer ouvertement ; — Lorsque dame aime ouvertement — Jamais ensuite les preux ni les vaillants — N'en diront que chose convenable. »

Elle aime son amant volage plus que chose qui soit au monde. Mais auprès de lui, rien ne sert, ni merci, ni courtoisie, ni beauté, ni mérite, ni esprit. Elle se voit avec désespoir trompée et trahie.

Alors cette femme, aussi tendre que passionnée, fera bon marché de sa vertu. Jadis, peut-être, elle a mécontenté l'infidèle en se refusant à ses désirs : elle se repent et s'abandonne.

Ces dispositions ramenèrent peut-être Rambaud, qui parle en divers endroits de la constance de son amour pour une dame de haut rang, sans doute la comtesse de Die.

## V

Des quatre chansons qui nous restent de la comtesse de Die, la plus belle par l'inspiration

et par la forme est certainement celle que Raynouard cite la première dans ses « *Poésies originales des Troubadours.* » En voici le début :

A chantar m'er de so qu'eu no volria,
Tan me rancur de sel cui sui amia ;
Quar ieu l'am mais que nulha res que sia :
Vos lui no m val merces ni cortezia,
Ni ma beutatz, ni mos pretz, ni mos sens ;
Qu'en aissi m sui enganada e trahia,
Cum s'ieu agues vas lui fag falhimens.

« Le sujet de mes chants sera pénible et douloureux, — J'ai à me plaindre de celui dont je suis la tendre amie — Je l'aime plus que chose qui soit au monde : — Mais auprès de lui rien ne me sert, ni merci, ni courtoisie, — Ni ma beauté, ni mon esprit : — Je suis trompée, je suis trahie comme si j'avais commis quelque faute envers lui (1). »

Mais à tant d'amertume, elle a une consolation :

D'aiso m conort quar anc non fis falhensa
Amicx, vas vos, per nulha captenensa ;
. . . . . . . . . . . . . . .
E platz mi fort que ieu d'amor vos vensa,
Lo mieus amicx, quar etz lo plus valens ;

(1) Raynouard, à qui j'emprunte cette traduction, ajoute : « Je ne crois pas que l'élégie amoureuse ait jamais mis autant de grâce et d'abandon à exprimer une affection aussi passionnée. C'est le sentiment le plus vrai, le plus exquis qui a dicté cette pièce. J'ai essayé vainement d'en offrir une traduction. Le senti-

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

E membre vos qual fo'l comensamens
De nostr'amor : ja dame dieus non vuelha
Qu'en ma colpa sia'l departimens.

« Ce qui du moins me console, c'est que je ne vous manquai jamais en rien, ô cher ami, dans aucune circonstance... Je me complais à penser que je vous surpasse en tendresse, ô cher ami, comme vous me surpassez en brillantes qualités... Ah ! souvenez-vous du commencement de notre amour ; Dieu me garde que la cause d'une rupture vienne de moi... »

Et la comtesse de Die termine cette chanson par ces deux vers qui trahissent l'émotion contenue.

Mas tant e plus vuelh que us diga'l messatges
Que trop d'orguelh fai mal a manhtas gens.

« Je recommande à mon messager de vous faire souvenir combien l'orgueil et la dureté deviennent quelquefois nuisibles. »

## VI

Que dire maintenant de la forme même de cette poésie, partie purement mécanique sans

---

ment, la grâce ne se traduisent pas. Ce sont des fleurs délicates dont il faut respirer le parfum sur la plante ; leur odeur s'exhale, leur éclat se ternit à l'instant qu'on les détache de la tige maternelle. »

doute, mais intimement liée par des accents secrets et mystérieux avec les sensations, les émotions et tout ce qui parlait alors à l'imagination et au cœur ?

Le genre choisi par la comtesse de Die et la majorité des Troubadours féminins est la *chanson*. Là, point de tours de force prosodiques, rien de ce qui sent l'huile et rappelle l'effort : « La chansos es us dictatz de. v. a VIJ coblas, e deu tractar principalmen d'amors o de lauzors, am bels mots plazens et am graciosas razos ; quar en chanso no deu hom pauzar deguna laia paraulo, ni degun vilanal mot... » (1)

Comme contraste, veut-on savoir les difficultés qu'offrait la *danse*, ce genre poétique cultivé par l'épouse de Raymond de Miravals, Caudairenca ?

« Dansa es us dictatz gracios que conte un refranh (so es un respos) en compas et en acordansa ; e la tornada deu esser semblans al respos. El comensamens de cascuna cobla deu esser d'un compas, e quis vol d'une acordansa o de diversa ; liqual comensamen devon esser del tot divers d'acordansa del repos... El respos deu esser del compas de meia cobla o

(1) Les genres poétiques d'après Molinier (*Las Leys d'Amors*), édition Gatien-Arnoult, tome I, pages 328-348.

quays, so es mays o mens de dos bordonetz. E li bordo que son en dansa no devo passar VIIJ sillabas... »

La différence est grande : elle m'a paru assez sensible pour mettre à part l'épouse du troubadour. Mais revenons à la comtesse de Die.

Elle eut sans doute ceci de commun avec tous les troubadours de son sexe (et même avec beaucoup de l'autre) que, voulant se servir du « langage divin des poètes qui ébranle les âmes et éveille ou captive les passions parce qu'il a en lui quelque chose qui saisit notre être tout entier par les sens comme par l'âme et qui nous porte des impressions plus complètes que le langage seul ne pourrait le faire (1), » elle se laissa guider par l'oreille et ne chercha point à fixer sa poétique par l'exemple des anciens auteurs. Aussi, la plupart de ces femmes connurent-elles mal les règles qu'elles suivirent, mais dont elles n'auraient pu rendre compte.

Cependant, il ne faudrait point inférer de ce manque de préparation à peu près évident, que les poésies des femmes troubadours manquent d'originalité, même dans la forme. Elles

---

(1) De Sismondi (*De la littérature du Midi de l'Europe*).

manient bien, au début, timidement la rime, accolant presque toujours avec prudence les vers qui doivent rimer entre eux. Mais bientôt elles s'enhardissent au point d'imiter, non sans talent, les jeux sur la rime et tous les entrelacements difficiles qu'elles voyaient pratiquer par leurs confrères de l'autre sexe.

Voici le début d'une chanson de la comtesse de Die qui n'est pas sans intérêt à cet égard :

Ab joi et ab joven m'apais
E jois e jovens m'apaia,
Quar mos amicx es lo plus guais,
Per qu'ieu sui cuendeta e guaia.
E pois ieu li suis veraia ,
Be i s taing qu'el me sia verais ;
Qu'anc de lui amar no m'estrais,
Ni ai en cor que m n'estraia.

« Avec joie et jeunesse je me suis apaisée. — Et que joie et jeunesse m'apaisent. — Car mon ami est le plus joyeux — Parce que je suis gracieuse et gaie. — Et puisque je lui suis sincère — Oncques de l'aimer je ne me retirerai — Ni n'ai en cœur que je ne m'en retire.

On a sans doute remarqué la répétition de la double finale : *ais*, *aia* qu'on trouve dans le même ordre à la seconde « cobla » tandis que dans les deux dernières et l'envoi ce sont les finales *en*, *ensa* qui alternent.

J'arrête ici mes citations sur la comtesse de

Die pour esquisser la biographie de celle que j'appellerai son homonyme, sous le bénéfice des observations qui précèdent.

---

## La Comtesse de Die

(DAME DE TOULOUSE)

---

Voici les principaux traits que F. de Barberino nous fournit sur ce personnage :

### I

Madame Lise de Londres (1) disait en parlant d'une dame de sa connaissance :

---

(1) Peut-être Londres (Saint-Martin de), arrondissement de Montpellier, suivant M. Chabaneau. — Une dame appelée Salvagia de Londres est choisie pour juge d'une tenson entre deux troubadours, Raimon et Lantelm.

Le cœur de cette dame était faible ;
Pour une vaine louange, pour une vaine apparence,
Elle livrait son honneur et ainsi se faisait mépriser.

Ces paroles doivent être rapprochées d'une réponse que fit la comtesse de Die à messire Ugolin (1) qui s'adonna au métier des armes et fit la cour à la dame de son choix. Longtemps ce chevalier combattit pour elle. Enfin un jour, étant avec beaucoup d'autres dames et chevaliers à une chasse, le seigneur Ugolin se souvint que jadis elle lui avait promis un bouquet et il s'écria : « Quand donc, Madame, viendra le moment où vous me remettrez ce bouquet que vous m'avez tant promis ? » Et la dame lui répondit qu'elle ne le donnerait jamais, parce que jamais elle ne l'avait promis. Alors, messire Ugolin ôta son manteau et le jeta dans le fleuve le long duquel ils chevauchaient, en disant : « Dès maintenant, je me retire de votre amour. » A quoi elle répondit : « J'en suis satisfaite. »

Ce fait ayant été rapporté à la comtesse de Die, elle fit appeler le chevalier et le blâma sur sa folle conduite. Lui se lamentait : « Mais il n'est chevalier de Provence qui ne sache qu'elle m'avait promis ce bouquet ! » — « Par

(1) Ugolin de Forcalquier, qui ne nous est connu que par ce que F. de Barberino dit de lui.

qui le savent-ils ? — Par moi, dit le seigneur Ugolin. » Alors la comtesse lui parla ainsi : « Toi-même te condamnes, car personne n'aurait dû savoir cette promesse. Si réellement elle te l'avait faite, tu ne devais pas la lui rappeler publiquement et d'une façon si malhonnête briser ton amour. Mais tu es comme la majeure partie des chevaliers de la Provence. Quand vous avez une dame au-dessus de vous par sa beauté ou sa condition, vous vous en vantez avec beaucoup de mensonges, disant surtout que vous êtes plus aimés d'elles qu'elles de vous. Si vous en recevez quelque faveur vous le faites savoir à tout le monde. Si, au contraire, vous aimez une dame qui vous est inférieure par son peu de beauté ou sa condition, lorsque quelqu'un vous demande : « Comment votre cœur s'est-il arrêté-là ? » vous répondez que vous avez été tellement prié que vous n'avez pu faire autrement : si bien que les dames de toutes conditions ne trouvent avec vous que de grands préjudices. Vous vous présentez pour les servir et leur apportez l'infâmie ; vous faites acheter bouquets, voiles et ceintures et dites ensuite que vous les avez reçus de vos dames. Crois-tu, messire Ugolin, que la tienne soit de celles qui, pour rehausser ton honneur, se dépouilleraient du leur ? »

Le chevalier honteux jura de ne jamais plus aimer une femme et, sans faire autre réponse, il quitta le pays. On n'a jamais eu de ses nouvelles.

## II

La comtesse de Die, traversant le comté de Toulouse, *ainsi qu'elle le raconte dans un de ses écrits*, arriva dans le manoir d'un grand bourgeois qui avait nom « Gualtieri dal Piano » et reçut chez lui l'hospitalité. Ce soir-là, il avait à la maison ses deux filles, mariées à Montpellier. L'une avait eu quatre maris et l'autre cinq. Il arriva à l'hôte de raconter à la comtesse l'histoire de ses deux filles. Après diverses considérations, la comtesse dit à celle qui avait eu quatre maris : « Comment vous êtes-vous trouvée de vos époux ? » — « Madame, répondit-elle, toujours de mal en pire. » La comtesse se tournant vers celle qui en avait eu cinq : « Et vous, comment vous êtes-vous trouvée des cinq ? » — « Toujours de mieux en mieux répondit-elle. »

Celle des quatre maris se mit à dire :

« Le premier fut riche, généreux, paisible et doux.
« Le second fut avare, il craignait
« De n'avoir pas assez de pain.
« Le troisième fut orgueilleux et dédaigneux
« Et ne trouvait personne qui l'égalât.
« Le quatrième fut jaloux, soupçonneux :
« Il est tel encore, car je vis avec lui.
« Jamais je n'ai eu une bonne journée avec lui. »

La seconde dit à la comtesse :

« Le premier fut grossier et ignorant
« Et Dieu le paya en lui donnant la mort au bout de trois mois.
« Le second ne restait point à la maison ;
« Jamais il ne séjournait un mois dans un pays.
« Je ne demeurai que quatre mois avec lui, durant une année ;
« Ensuite, il s'en alla sur un navire qui fit naufrage.
« Le troisième me vendait toutes mes affaires ;
« Au bout de deux années il devint escroc,
« Ensuite il fut tué en faisant un vol.
« Le quatrième me battait comme un lâche ; Dieu
« Le paya, car en faisant courir un cheval
« Il tomba mort et je l'enterrai.
« Le cinquième m'a tenue bien pendant quatre ans
« Puis il me vola et s'en fut en Angleterre.
« J'ai reçu maintenant la nouvelle qu'il est mort en France. »

— « Comment donc, dit la comtesse,
« Avez-vous fait de mieux en mieux ? » Elle répondit :

« Tous étaient des scélérats, tous sont morts.
« Cependant je cherchais un bon mari ;
« Je vois qu'il n'y a point lieu :
« Je veux désormais me reposer de ce souci. »

Alors la comtesse : « Remarquez ceci :

« Qui en a trouvé un bon doit rendre grâce à Dieu seul.
« Et si on le manque, on ne doit pas le chercher en vain.
« Quant à celles qui ont trouvé un scélérat,
« Vous voyez que si elles font encore des recherches, elles sont vaines. »

## IV

Un jour, on pria la comtesse de Die de donner aux chevaliers une règle à la fois bonne et brève pour les combats.

Elle demanda : « De quel genre de combats voulez-vous parler ? »

A son tour le questionneur lui dit : « Combien y a-t-il de sortes de combats ? »

Elle répondit : « Deux. »

Et comme on lui demandait lesquels : — « Les combats par les armes et les combats

par la parole. Avec les armes, on se bat ou pour donner la mort, ou pour montrer sa valeur. On se sert de la parole pour se procurer du plaisir ou pour convaincre.

« S'il s'agit d'un combat à mort, prenez pour unique règle de faire passer le souci de la vie avant une courtoisie chevaleresque. Si, au contraire, vous prenez les armes seulement pour montrer votre valeur, adoptez cette seconde règle : Aimez mieux l'emporter par l'amour qu'occuper le premier rang.

« Dans les joutes verbales, entreprises pour l'agrément, souvenez-vous de cette troisième règle : faites en sorte d'être vaincu plutôt que vainqueur.

« Quand on parle pour convaincre, distinguons deux cas.

« D'abord, si, irrité, vous discutez avec un homme qui l'est lui-même et si vous êtes dans la vérité, soutenez votre opinion par des paroles claires et brèves, jusqu'à ce que vous ayez persuadé vos auditeurs, et cela fait, parlez d'autre chose avec eux ; dans ce même cas, si la vérité n'est pas de votre côté, il ne convient pas que vous parliez pour le public ; après quelque résistance, cédez à votre adversaire irrité. Secondement, si, irrité, vous discutez avec un homme qui ne l'est pas, contenez-vous et atten-

dez que la raison revienne. Troisièmement, si vous n'êtes pas irrité et si votre adversaire l'est, dans ce cas, ou vous avez affaire à un ami ou non : avec un ami, il faut attendre qu'il soit calmé ; avec tout autre, énoncez rapidement vos idées et abandonnez votre défense. S'il persiste, entretenez-vous avec les assistants de façon à montrer que vous méprisez ses discours, à moins toutefois que ce ne soit votre supérieur.

« Avec vos supérieurs, *et parmi eux il faut compter toutes les dames*, s'ils sont irrités, soumettez-vous. S'ils ne le sont point, rendez-leur hommage. Cherchez toujours à être vaincu et non à vaincre. C'est par ce moyen que les jeunes gens acquièrent les faveurs des dames les plus hautaines et apaisent les hommes les plus rudes.

## V

Un roi de France honorait l'épouse d'un chevalier. « Pour quel motif ? » se demandait-on. La comtesse de Die dit que cet honneur était dû aux femmes par les hommes, parce qu'elles

étaient plus nobles. — « Pourquoi ? » demanda Bertrand. Elle répondit : « Parce que l'homme a été formé de terre et de limon, tandis que la femme l'a été d'une très noble côte de l'homme, purifiée par la main de Dieu. Ensuite, parce que l'homme est comme un mercenaire qui doit servir la femme, ayant été créé fort et robuste : la femme qui est faite pour dominer s'applique seulement à des occupations nobles et agréables. Elle a été créée, en effet, délicate et belle et Dieu a pris soin de ne rien mettre en elle qui ne fût beau. C'est pourquoi les femmes restent en repos, tandis que les hommes se battent et travaillent.

## VI

La comtesse de Die avait un chevalier entièrement occupé à deux choses : d'abord à se parer comme une femme et plus qu'une femme ; ensuite, aux plaisirs et à tout ce qui a trait aux plaisirs.

La comtesse de Die qui avait abandonné les amusements du monde pour ne s'occuper que de Dieu, l'ayant trouvé un matin dans sa cham-

bre, occupé à se parer, lui dit ces quelques vers :

Toi qui laves souvent tes membres — pour devenir net — comment peux-tu rester dans une telle laideur — de péché et de bassesse ? — Quand même Dieu te pardonnerait — quand même l'homme ne te mépriserait point — tu devrais encore par une vie belle et irréprochable — tenir ton âme franche et pure.

Ces vers firent réfléchir le chevalier qui se corrigea. Ugolin de Forcalquier affirme qu'il l'a retrouvé depuis « admirable de convenances. »

---

## Blanchemain

---

### I

Un chevalier s'approcha un jour de la dame Blanchemain, alors qu'elle était encore vierge et lui parla ainsi : « Pourquoi ne dites-vous pas à votre père de vous donner un mari ? » Elle répondit : « Vous ne devriez point donner de ces conseils à une vierge, et ce n'est point à

une vierge à les suivre. » Et le chevalier d'ajouter : « Bien au contraire : on doit considérer comme folie, chez une vierge douée de tant de beauté, de perdre ainsi son temps. » Blanchemain répliqua : « Oh ! qu'il est indécent pour un chevalier de dire à une innocente vierge des paroles capables de faire rougir une femme déshonnête. » Le chevalier n'abandonna point pour cela la partie : « Par mon âme, je crois que mon conseil vous plaît ! » La dame, quelque peu émue : « Certes non, dit-elle, il ne me plaît point, surtout si mon père me destinait à un homme tel que vous. » Le chevalier, piqué au vif, devint de plus en plus libre dans ses paroles : « Si j'étais votre mari, je vous ferais bien voir le cas que je fais de votre virginité. » La dame très irritée lui répondit à peu près ceci :

Bestia non è mai homo ;
Ma homo bestia spessamente veggio.
E tanto è peggio
Che data gl'è ragion'e conoscenza :
Et el diletta solo in viver senza.

La bête n'est jamais homme — Mais je vois souvent l'homme devenu bête — Etat d'autant plus malheureux — Qu'à l'homme a été donné raison et connaissance : — Il lui a été donné, de plus, le plaisir d'être seul et de vivre dans la solitude. »

Après avoir dit ces paroles, elle se retira, laissant le chevalier dans la plus grande confusion.

Mais il ne se tint pas encore pour battu. Peu de temps après avoir reçu cette véhémente apostrophe, le chevalier se trouvant, dans une assemblée, près de la dame Blanchemain, lui demanda ce qu'elle avait voulu dire. Elle, le méprisant, ne lui répondit, selon la coutume de la contrée, qu'en multipliant contre lui les reproches, et compléta ainsi sa pensée :

Toutes les bêtes ne sont pas avec le bétail :
J'en vois et j'en tiens qui sont au dessous du bétail.

## II

La dame Blanchemain avait depuis un an pour mari le seigneur Hugolin, lorsqu'un jour le seigneur Naumerich la pria par un long discours de le prendre pour son serviteur. Elle lui répondit : « Vos paroles sont d'une signification si générale qu'elles pourraient bien contenir quelque inconvenance ; mais demandez clairement ce que vous voulez et, si cela est possible, je vous l'accorderai. » — « Puisqu'il

en est ainsi, je vous ferai ma demande à l'instant. Depuis longtemps je vous ai donné mon cœur : je vous prie donc de me donner le vôtre. — Vous ne feriez pas mauvais échange si votre désir était accompli ; mais, mon frère, cela n'est point en mon pouvoir, car j'ai donné mon cœur tout entier au seigneur Hugolin. »

A cette réponse Naumerich plein de trouble se plaignit de ce qu'elle négligeait de tenir ses promesses, le cœur étant ainsi fait qu'elle pouvait aimer le seigneur Hugolin comme son mari et de même lui comme son chevalier.

Blanchemain voulant en finir se retira après avoir dit à Naumerich, en substance, ces quelques paroles :

Qui n'a point, n'est point tenu de donner.
Aussi voit-on beaucoup de gens ne point donner
A l'ami qui désire
Ce qu'ils ne peuvent lui accorder ; il en est qui ne se
[brouillent point : faisons de même.

## III

Le seigneur Naumerich raconte qu'étant à Valence, à une fenêtre, avec la dame Blanchemain, deux dames vinrent à passer. Quelqu'un

qui les connaissait demanda à Blanchemain quelle était celle qu'il fallait le plus estimer et honorer, l'une étant très belle, mais vaine, l'autre fort laide mais vertueuse. Blanchemain résolut cette question bien claire par ce couplet :

Certaines pierres sont chères parce qu'elles sont rares;
D'autres à cause de leurs beaux feux.
Mais quelquefois nous trouvons des perles
Douées de vertu;
Parmi le peuple grossier
Un sol fertile et fécond ;
Et, parmi les dames, la beauté,
Nous le voyons, s'apprécie de même.
Mais soit elles, soit les hommes, tous arrivent à un [meilleur résultat
Quand ils se trouvent bien doués de vertu.

## IV

Six dames de Provence étant sorties, pour se distraire, de la ville de Nîmes, se partagèrent en deux groupes, aux portes de la ville. Les unes entrèrent dans une église et se mirent à méditer sur de pieuses pensées ; les autres vinrent dans un joli bosquet voisin de l'église

et là parlèrent, avec trois chevaliers, des nouvelles du jour. Un prêtre qui avait ouvert le bosquet à ces trois dames fut chassé par les chevaliers, s'en vint à celles qui étaient restées dans l'église et leur dit : « Vos compagnes ont su choisir un passe-temps plus agréable que le vôtre. »

La dame Blanchemain lui répondit :

Les fleurs sentent bon et le gazon est charmant.
Mais la vie passée à faire le bien répand plus grands
Et plus durables, le charme et l'odeur.

V

Naumerich raconte que deux chevaliers, l'un nommé Oddon et l'autre Laurent, passaient un jour sur une place de Nîmes. La dame Blanchemain alla au devant d'eux et, comme ils s'inclinaient : « Bonjour, dit-elle, le plus vieux et le plus jeune de Nîmes ! » Le premier, en effet, était très vieux et le second n'avait que dix-huit ans. Le premier était un fou, le second un jeune homme plein de sagesse. Comme ils s'éloignaient, l'une des compagnes de la dame lui dit : « Vous avez

donné un salut peu agréable à ce vieillard. — Comment cela ? — Parce que vous l'avez appelé vieux. — Et quel est celui que vous appelez vieux ? demanda Blanchemain. — Le seigneur Oddon, répondirent-elles toutes. » La dame leur dit en riant : « Celui-là est pour moi le plus jeune, et l'autre le plus vieux. » Et comme on lui demandait des explications, elle ajouta :

Ce sont les vertus qui font le vieillard et les vices le [jeune homme.
Ce n'est pas la jeunesse qui fait le jeune homme
Ni la vieillesse le vieux.
Les belles mœurs font tout l'homme.

## VI

La reine d'Angleterre étant un jour à Paris invita quelques dames à un dîner. Parmi elles se trouvaient la comtesse d'Artois, magnifique et illustre dame, la comtesse Aylis, épouse de V. de Bohème, qui était venue avec son époux visiter la France et qui passait pour la plus belle femme de son temps. Le roi de France avait ordonné à ses chevaliers de lui rendre les plus grands honneurs.

La dame Blanchemain assistait à cette réunion. Elle avait perdu sa beauté, mais elle avait admirablement conservé l'art de la parole et ses vertus. La reine (1) ayant dit aux chevaliers de s'occuper de la table n'appela auprès d'elle que les trois dames mentionnées et ordonna que Blanchemain, qui surpassait les autres en vertu et en éloquence, occupât la place d'honneur. Les jeunes gens et les ignorants en murmuraient ; et comme ils s'efforçaient, après le dîner, de tourner en ridicule l'acte de la reine (hors la présence des trois dames), celle-ci se tournant vers eux leur dit : « Retenez ces paroles et vos murmures cesseront à l'instant :

Ce n'est ni sa beauté, ni sa nation qui font la dame,
Mais le sens. Et l'exercice de la vertu
Accroît
L'état et la renommée de chacun.
Heureuse la dame qui se fait accorder cette récompense.

---

(1) « M. Thomas pense qu'il s'agit d'Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean-sans-Terre, qui, bien que remariée avec le comte de la Marche, continua de porter le titre de Reine d'Angleterre. Dans la comtesse d'Artois, il reconnaît Mathilde, fille de Henri II, duc de Brabant et femme de Robert, comte d'Artois, frère de Saint-Louis. Comme ces deux princesses n'ont pu se trouver ensemble dans les conditions indiquées, que de 1237 à 1242, il adopte pour ce récit la date moyenne de 1240 qui nous paraît, comme à lui-même, « très voisine de la vérité. »

C. Chabaneau (Hist. gén. de Lang., tome x, note 1, page 300.)

## Marie de Ventadour

### ET SON GROUPE

—

### I

L'antique manoir des Ventadour (1) semblait prédestiné à être un continuel foyer de poésie. On n'a rien conservé, il est vrai, d'Ebles II le Chanteur, vicomte de Ventadour. Mais les allusions fréquentes de certains troubadours postérieurs, Marcabru, Bernard de Ventadour, Giraut de Cabreira, ne permettent pas de douter de son talent et du nombre assez considérable de ses productions disparues.

L'épouse de son fils inspire un jeune homme de « pauvre génération », fils d'un *sirven e d'una forneyeira*. La gentille châtelaine, sous

(1) Ventadour, commune de Moustier-Ventadour, canton d'Egletons, arrondissement de Tulle (Corrèze).

les yeux d'Ebles III, élève jusqu'à elle son admirateur passionné, mais, pour faire taire certains bruits médisants, lui donne bientôt congé.

Nommons enfin la fille du vicomte de Turenne, Boson II, qui unit sa destinée à celle d'Ebles V et dont les anciens chroniqueurs nous ont conservé la biographie sous le nom de Marie de Ventadour. Elle dut épouser le vicomte de Ventadour peu de temps avant l'année 1183, et de ses deux sœurs que nous n'aurons garde de passer sous silence, l'une, Maenz ou Mathilde, avait été mariée, dès 1167, au seigneur de Montignac, l'autre, Elise, veuve d'abord de Guillaume de Gourdon, passait dans le lit du châtelain de Montfort, Bernard de Cazenac.

Décerner le titre de *troubadour* à chacune de ces femmes ne serait pas sans doute déroger beaucoup à la vérité. Mais les preuves manquent à cet égard. Nous nous contenterons de tenir les deux sœurs de la vicomtesse pour des femmes « moult enseignadas », et nous ne considèrerons rigoureusement, comme ayant cultivé l'art de *trouver*, que Marie de Ventadour, bien que toutes les trois appartiennent également à l'histoire littéraire, à cause de leurs relations éclairées avec bon nombre de troubadours et de l'heureuse influence qu'elles ont exercée

sur quelques-uns, en ravivant en eux la flamme poétique prête à s'éteindre. Elise de Gourdon appelle auprès d'elle Raimond Jourdain, inconsolable de la disparition de celle à qui il dédiait ses rimes amoureuses, qui s'est retirée du « siècle » à la fausse nouvelle de sa mort.

Elle est si empressée autour de lui que peu à peu l'amertume de sa vie disparaît ; la joie renaît dans son cœur et il chante de nouveau.

Mathilde de Montignac voit longtemps à ses pieds le plus turbulent des troubadours, le fougueux Bertrand de Born, et préfère ses hommages à ceux de princes et de rois autrement puissants : Richard Cœur de Lion, Jaufre de Bretagne, le roi d'Aragon, seigneur de Saragosse, et le comte Raimond de Toulouse.

## II

Parmi le chaos des manuscrits disparus devait se trouver sans doute celui qui contenait les poésies de Marie de Ventadour. Car comment admettre que l'auteur de la tenson adressée à Guy d'Ussel n'ait composé que cette seule pièce de vers ?

L'épouse d'Ebles V avait pour chevalier un troubadour supposé, Hugues IX le Brun, comte de la Marche. Un jour que dans une intimité charmante, ils se récitaient mutuellement leurs vers, une grave discussion les divisa. Hugues le Brun soutenait qu'un amant devait avoir autant de « seigneurie et de commandement » en sa maîtresse qu'elle en lui, et Marie de Ventadour protestait en faveur de la prééminence de la femme. Un arbitre souverain était nécessaire.

Peu de temps avant, il était arrivé au châtelain d'Ussel, à l'ancien chanoine de Brioude et de Monferrant, le plus grand malheur qui pùt arriver à un chevalier durant cette époque. Il avait refusé en mariage Gidas de Mondas, qu'il voulait seulement garder comme sa dame et la nièce de Guillaume VIII de Montpellier, cousine germaine de la reine d'Aragon, dépitée de ce refus, venait de s'unir à un chevalier obscur de Catalogne, nommé Renardon.

Guy d'Ussel exhala sa colère et ses regrets dans la « mala chanson » qui commence par ce vers :

Si bem partetz mala domna, de vos.

Puis il cessa de plaire, se retira à l'écart et ne chanta plus.

Les félicitations que lui envoya son cousin Pierre d'Ussel :

Fraire en Guy, bem platz vostra cansos.
Que disetz mal lei que lauzets antan...

en lui rappelant sa dame, ne firent que le plonger plus profondément dans sa solitude.

C'est à ce moment qu'intervint Marie de Ventadour.

« Toutes les dames de la contrée étaient fort tristes du silence du troubadour. » Mais Marie était encore celle à qui ce silence pesait le plus, car Guy d'Ussel ne tarissait jamais d'éloges sur elle, dans ses chansons. Aussi imagina-t-elle de lui proposer la question dont nous avons parlé, propre à exciter sa verve.

M. de Ventadour.

« Guy d'Ussel, je suis affligée que vous ne chantiez plus et je voudrais bien vous en faire reprendre l'usage. Voici une question qui est de votre compétence. Une dame doit-elle, suivant les droites lois de l'amour autant faire pour un loyal amant que l'amant pour elle ?

G. d'Ussel.

« Madame Marie, je croyais avoir quitté à jamais les tensons et tout le reste. Mais je n'ose résister à une invitation telle que la vôtre. Je vous répondrai

donc que la dame ne doit pas moins faire pour son amant que l'amant pour elle. Tout doit être égal entre amis.

M. de Ventadour.

« Cependant c'est le devoir d'un amant de demander en toute humilité ce qu'il désire et la dame a droit de lui commander. L'amant doit exécuter les ordres de sa mie comme de sa souveraine, au lieu que l'obligation de la dame est de traiter son amant avec les égards ordinaires, non avec le respect et la soumission dus à un seigneur et à un maître.

G. d'Ussel

« Nous prétendons, nous, que la dame ne doit pas avoir moins de respect pour l'amant que l'amant en a pour elle, supposé que l'amour soit égal entre eux.

M. de Ventadour.

« Mais ce n'est pas ainsi que les amants pensent eux- mêmes. Car quand ils débutent auprès d'une dame, ils la supplient à genoux et les mains jointes, d'accepter leurs très humbles services, en protestant de vouloir être leurs esclaves. A votre compte, ils seraient donc de vrais traîtres si, après s'être donnés pour esclaves, ils prétendaient devenir nos égaux.

G. d'Ussel.

« C'est chose honteuse qu'une dame refuse de regarder comme son égal un amant à qui elle s'est tellement unie que les deux cœurs n'en font plus

qu'un. Ou il faudra convenir, ce qui serait bien malhonnête, que l'amant doit aimer plus loyalement que la dame ; ou vous m'accorderez qu'ils sont égaux l'un à l'autre et que si l'amant cède, c'est par pure politesse. »

Guy d'Ussel, aigri sans doute par ses précédents chagrins, traite, étant données les idées de l'époque, d'une façon assez cavalière cette singulière question. Et puisque, d'après les lois de la chevalerie, l'amant devait rendre à sa dame une sorte de culte religieux, l'opinion de Marie de Ventadour n'a rien qui puisse nous étonner.

Elle mourut en 1219, la même année que son chevalier.

---

## Tibors

Tibors, disent les manuscrits, était une dame de Provence, châtelaine de « Sarrenon (1) ». « Courtoise, bien apprise, avenante, fort

(1) Seranon, canton de S^t-Auban, arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes).

habile », tous les barons du pays l'estimaient beaucoup et les grandes dames, qui craignaient apparemment qu'elle fît usage contre elles de son esprit, la redoutaient fort.

Si l'on ajoute à ces quelques traits biographiques que Tibors fut contemporaine de Guy de Cavaillon et qu'il nous reste seulement d'elle une « cobla » adressée à son chevalier, nous aurons relaté tous les renseignements qui nous restent pour esquisser cette existence, brillante à coup sûr jadis, mais obscure aujourd'hui.

En revanche, le devoir s'impose ici de la distinguer d'un autre personnage que l'on a identifié parfois avec elle : j'en atteste l'auteur de l' « Histoire politique, religieuse et littéraire du Midi de la France (1) », Mary-Lafon. Il a attribué les quelques vers qui nous occupent à une dame *Tibors de Montausier*, veuve de Vulgrin III, comte d'Angoulême, et remariée avec le seigneur de Chalais, Barbezieux et Montausier, la même qui réconcilia Bertrand de Born avec Maenz de Montignac, en donnant au premier une sévère leçon.

Cela dit, voici les vers qui nous restent de la première de ces dames, couplet naïf et plein de tendresse :

---

(1) Ouvrage cité, tome II, page 369.

« Vous me voyez bien peu, beau doux ami (1) :
« Autant que vous cent fois j'en ai gémi.
« Beau doux ami, je peux bien vous le dire,
« Il n'est de jour où je ne vous désire,
« Et si, partez en colère d'amour
« Je n'ai plaisir que par votre retour. »

---

## Garsende de Forcalquier ou de Sabran

COMTESSE DE PROVENCE

—

### I

Cette dame appartient à la famille illustre dont le nom se trouve mêlé à tous les fastes de la Provence : les Sabran.

Fille du dernier comte particulier de Forcalquier, Guillaume IV, elle passa dans la

---

(1) Bel douz amics qu'eu soven no us vezes
Ni anc no fo sazos que m'en pentis.
etc......

famille aragonaise des comtes de Provence en épousant Alphonse II (1192).

Le souvenir des nobles comtesses de la famille déchue était encore vivace ; on n'avait point oublié cette bonne et pieuse Etiennette dont les chartes de la bibliothèque Saint-Victor, de Marseille, nous apprennent encore les libéralités ; c'était elle qui avait reçu à sa cour d'Aix le pape Urbain II se rendant au concile de Clermont ; elle encore qui avait jeté les fondements de la cathédrale St-Nicolas de Tarascon. Et Gerberge, sa fille chérie ! Et sa petite fille du charmant nom de Douce, mariée à Raymond Béranger, comte d'Aragon et de Barcelone, qui laissa tous ses droits à son brave et généreux mari, dont elle était tendrement éprise !

Les hauts faits de tant de personnages féminins qui l'avaient précédée dans la cour dont elle était l'ornement, durent faire naître sans doute, en elle, l'ambition d'immortaliser sa mémoire ; elle y réussit.

La poésie provençale était alors à son apogée. Ceux que l'on a coutume d'appeler les « *maîtres* » parmi les troubadours vivaient à cette époque. Plus que son mari, peut-être, elle sut les attirer en Provence et les combler de libéralités. Parfois même elle mêla ses chansons aux leurs et ce ne fut pas toujours sans talent.

## II

Son caractère, autant que sa poésie, est digne d'éloges.

Vertueuse, sans feinte ni arrière-pensée, elle inspire aux chevaliers qui l'entourent un respect mêlé de crainte.

Ecoutez Elias de Barjols :

« Je n'ose déclarer ma passion à celle que
« j'adore. L'amour me fait espérer et m'anime
« à la persévérance ; la raison me presse
« d'abandonner mes poursuites... C'est folie
« de vouloir porter mes vœux jusqu'à elle,
« mais je ne peux m'en détacher... Si les per-
« fections de dame Garsende m'empêchent
« pour mon malheur de rompre mes fers, ce
« qui me console, c'est qu'on ne perd jamais
« sa peine à bien servir un bon maître...... »

Le témoignage de Guy de Cavaillon est plus précieux encore. Il possède son vicomté par droit d'héritage et ne doit rien, par conséquent, aux libéralités des comtes de Provence ; il a plusieurs maîtresses — et bien rarement, dans ce cas, un troubadour ne médit point de

toutes, successivement ; — enfin, dans la plupart de ses écrits, la haine n'est tempérée par aucune bienséance. Son témoignage n'en a que plus de poids :

« Le mérite de ma dame me fait trembler ;
« cette considération seule m'empêche de lui
« offrir mes vœux jusqu'à ce que j'aie rendu
« assez de services pour me croire en droit de
« lui adresser quelques prières ; je voudrais que
« mes actions tinssent lieu de messages et
« qu'elle les regardât comme un hommage que
« je lui rends ; car de beaux faits valent bien
« une déclaration. »

C'est vraisemblablement à Guy de Cavaillon que répond Garsende de Forcalquier dans le seul couplet qui nous reste d'elle.

Elle perdit son mari en 1229.

Elias de Barjols établi par les soins du feu comte à Barjols, dans le diocèse de Riez, devint fortement amoureux de sa veuve et vanta longtemps encore « son esprit, son mérite, sa courtoisie et son *prodigieux savoir* ».

Mais ce fut en vain qu'il fit miroiter aux yeux de sa dame, un chevalier aussi poli qu'Aimar, aussi gentil que Trincaléo, aussi généreux que Randos, aussi plaisant que Pierre de Mauléon,

aussi brave que le seigneur Béraud, aussi spirituel que Bertrand, aussi gai que Capdueil, aussi vertueux que Bertrand de la Tour : rien ne put arracher la comtesse de Provence à sa tristesse.

Dès 1222, elle se retira du « *monde* » et alla s'enfermer au monastère de La Celle.

Elias de Barjols ne tarda pas à l'imiter et se fit moine, peu de temps après, chez les Hospitaliers d'Avignon.

---

## La Comtesse de Provence

(Béatrix ?)

—

N'est-ce point abuser de l'hypothèse que donner un nom à ce troubadour, alors que les manuscrits ne nous apprennent que son titre ?

Mais comment refuser à l'épouse du dernier comte de Provence le talent de la poésie ? En l'absence de documents authentiques, que de circonstances militent en sa faveur !

La cour de Provence était encore remplie des accents inspirés de dame Garsende. Son fils, le dernier comte de Provence de la maison de Barcelone, Raimond-Béranger V, nous a laissé des coblas et des tensons.

Or, Raimond-Béranger V est l'époux de notre héroïne. Tous ceux qui se distinguaient dans la carrière poétique accouraient vers eux. La comtesse Béatrix, belle, spirituelle, libérale, était pour les troubadours une bienfaitrice éclairée et généreuse. De là à répondre en vers à ses nombreux admirateurs il n'y avait qu'un pas, et le pas sans doute dut être franchi.

Voici le couplet qu'on s'accorde généralement à lui attribuer; — elle parle à son ami : —

« Je ne voudrais pas que vous fussiez si timide, vous que je crois amoureux de bonne foi ; si vous êtes épris d'amour, je m'en réjouis, puisque vous m'avez inspiré les mêmes sentiments. Ainsi la crainte que vous avez, nous porte grand préjudice à l'un et à l'autre ; car une dame n'ose honnêtement faire les avances.

---

## Guillelma de Rozers

---

Cette dame, appelée « de Rozers » dans les manuscrits, en tête de la tenson qui va suivre, était de Provence et habitait Gênes, où elle était sans doute mariée. C'est ce qui semble résulter d'une pièce anonyme composée à sa louange par une autre dame, où elle est nommée Guillelma « de Rogier ».

Sa seule production qui nous soit restée est liée à l'une des vingt-six pièces conservées du magistrat - troubadour de Gênes : Lanfranc Cigala.

Il composa un jour le conte suivant :

« Or écoutez ; je vais vous conter une belle aventure arrivée à deux chevaliers castillans, seigneurs d'un riche château. Ils étaient jeunes et beaux, distingués par leur courage et leur esprit, riches en amour, en galanterie et en tous autres faits plaisants. Ils aimaient deux dames nobles et bien apprises, pour lesquelles ils firent maintes belles choses... ; ils tenaient de belles cours, faisaient de beaux tournois,

donnaient de beaux présents, bonne réception à qui venait les voir et se faisaient estimer de tout le monde.

Leurs dames habitaient un château éloigné de trois lieues anglaises. Elles leur envoyèrent un jour deux messagers pour les inviter à se rendre auprès d'elles ; chacun d'eux, à l'insu l'un de l'autre, promit de s'y rendre.

Les deux chevaliers étaient frères. Craignant de perdre leur château, car ils se trouvaient en guerre avec de grands barons du pays, ils avaient pris leurs arrangements ; ils s'étaient juré de ne jamais sortir tous deux à la fois. L'un devait toujours rester pour garder le château et y recevoir et servir les bons chevaliers qui passaient par là. Chacun envoya demander à l'autre la permission de s'en aller ; et chacun répondit que pour rien au monde il ne resterait.

« Quelques prières qu'ils pussent se faire mutuellement, aucun d'eux n'èn voulut démordre, si bien que tous deux se mirent en chemin. Le temps était fort mauvais : il pleuvait, neigeait, ventait et la nuit était très obscure. Tout ce qu'ils purent faire fut de recommander qu'on veillât bien à la garde du château.

« Ils n'avaient pas encore fait beaucoup de chemin, quand ils entendirent des cavaliers

venir vers eux ; ce qui les obligea à s'écarter et à se ranger le long d'un buisson.

« Dieu nous donne ce soir bon gîte », disait l'un de ces cavaliers. A quoi l'autre répondit : « Dieu préserve de mal les deux frères ; nous les trouverons empressés à nous recevoir, car il n'y eut jamais chevaliers plus honnêtes ni plus courtois. Sans cela, nous aurions encore trois lieues à faire avant de trouver un autre gîte. »

» Les deux frères furent bien aises et bien fâchés à la fois d'entendre cette conversation : bien aises, de ce qu'on disait à leur louange, bien fâchés de ce qu'aucun d'eux ne se trouverait au château. Ils s'exhortèrent beaucoup l'un l'autre à y retourner en diligence et longtemps discutèrent avec chaleur à qui n'y retournerait pas. Enfin l'un d'eux se déterminant à revenir sur ses pas dit que c'était pour l'amour de sa dame qu'il se sacrifiait. »

Voilà le conte, dans toute sa naïveté. Voici maintenant la tenson à laquelle il donna lieu :

LANFRANC CIGALA

« Madame, permettez-moi de vous dire que « la gracieuseté et la générosité du chevalier « qui retourna pour garantir d'accident les

« voyageurs venait d'un principe d'amour, car
« toute courtoisie en provient.. Et sa maîtresse
« dut lui en savoir cent fois plus de gré que
« s'il l'avait vue, puisqu'il ne retourna que
« pour l'amour d'elle.

GUILLELMA

« Lanfranc, ne vous avisez jamais de raisonner aussi sottement que le chevalier qui s'en
« retourna. S'il avait tant envie de rendre
« service, il fit une grande injure à sa maîtresse
« de ne pas lui donner la préférence. Il y
« aurait gagné ses bonnes grâces et il n'aurait
« pas manqué d'autres occasions de rendre
« service pour l'amour d'elle, s'il en avait tant
« d'envie.

LANFRANC CIGALA

« Mille pardons de ma sottise, Madame ; je
« vois bien que vous n'aimez pas que les
« amants fassent d'autres pèlerinages, que vers
« vous ; je vois que les chevaliers qui, au
« retour des tournois, n'en peuvent plus, vous
« mettent de mauvaise humeur.

GUILLELMA

« Encore une fois, vous dis-je, un chevalier
« doit tout quitter, le jour même qu'il veut

« tenir en sa puissance une dame de haut « parage. Je me fonde sur ce qu'il doit y avoir « chez lui des gens pour servir, sans qu'il y « soit, car il ne peut pas y être toujours. »

Comme c'est bien là le type de la femme méridionale au moyen âge ! Divinité terrestre, elle ne comprend pas que ses adorateurs aient jamais dans leurs actions, d'autres mobiles que sa volonté.

## II

On aura sans doute remarqué le ton presque impertinent qu'emploie Guillelma pour censurer la conduite, — nullement répréhensible, — du chevalier.

Il m'a paru utile, à titre de rapprochement, de citer ici l'extrait d'une tenson entre Raimbaud de Vaqueiras et une autre femme gênoise, bien que celle-ci n'employât point, dans ses grossières invectives, la langue des troubadours :

« Belle dame, dit Vaqueiras, vous êtes bonne, « bien apprise, de toutes vertus remplie et

« courtoise en tous points... — Juif, tu n'as
« nulle courtoisie ; devenir ton amie ! Je
« t'étranglerais plutôt, Provençal malôtru. J'ai
« un mari plus beau que toi ; passe ton che-
« min... — Dame gentille et discrète, gaie,
« bonne et sensée, que votre bonté m'assiste...
« — Je ferais, chose infâme de t'accorder ta
« demande. Les Provençaux sont de trop mé-
« chantes gens. Me prends-tu pour ta servante ?
« — Dame ne soyez pas si rigoureuse ; cela
« n'est pas convenable... — Cesse de m'en
« conter ; si mon mari le savait, je m'en trou-
« verais mal. Laisse-moi en repos... ».

Il est impossible que R. de Vaqueiras seul ait composé cette pièce, comme on incline parfois à le croire. Son but alors aurait été de se servir de ce cadre ingénieux pour peindre la grossièreté des femmes génoises et l'esprit public de cette nation à l'égard des Provençaux. Mais une pareille feinte est invraisemblable si l'on tient compte du caractère de Vaqueiras. Se peut-il qu'un homme qui n'a pas craint de censurer tout haut la conduite de toutes sortes de gens y ait eu recours ?

D'ailleurs il se rendait à Gênes pour la première fois, allant de la cour de Guillaume IV des Baux à celle de Boniface II de Monferrat : con-

naissait-il le dialecte de cette partie de la péninsule ?

Laissons à la Génoise anonyme qui « n'estime pas un génois (*monnaie de peu de valeur*) le parler provençal » qu'elle ignore absolument d'ailleurs, ne l'entendant pas plus « qu'un Allemand, Sardainien ou Barbarin », la part qui lui revient de droit dans la tenson.

---

## Claire d'Anduze

### I

On a supposé, sans motifs suffisants, que cette dame appartenait à la célèbre famille de ce nom, qui tient une large place dans le nobiliaire provençal.

Nous ne connaissons que fort peu Claire d'Anduze : par les razos qui accompagnent les pièces de Hugues de Saint-Circ, d'un côté ; par une chanson qui nous reste d'elle de l'autre.

Hugues de Saint-Circ revenait d'Aragon et de Castille. Ce n'était plus l'ancien jongleur

parcourant tantôt à pied, tantôt à cheval, la Gascogne. Mis en équipages par Savaric de Mauléon le bienfaiteur des troubadours, troubadour lui-même, il s'en vint en Provence, où il vécut dans la société des barons, célébrant et décriant tour à tour un nombre considérable de dames.

Claire d'Anduze fut de ce nombre. Belle, gracieuse, instruite, vaniteuse par dessus tout, ambitieuse de célébrité, elle trouva dans les louanges du troubadour l'occasion de satisfaire ses goûts, c'est-à dire de se faire honorer par les dames et les seigneurs les plus illustres. Il devint l'instrument grâce auquel un commerce continuel de messages et de présents s'établit entre toutes les nobles dames de la contrée. Hugues de Saint-Circ dictait à la sienne les réponses qu'elle devait faire; et, en récompense, il voyait ses prières accueillies avec beaucoup d'égards, mais son amour toujours déçu. Lassé de brûler de l'encens pour celle qui se faisait toujours « *loup* » quand il se faisait « *agneau* » il rompit ses engagements, et, médisant publiquement de Madame Claire, il célébra dans ses vers une rivale, Madame Ponsa.

Mêmes résultats : le troubadour n'obtenait jamais rien. Il se prit à regretter alors sa faute

ou sa maladresse et, avec l'appui d'une puissante médiatrice, il rentra en grâce auprès de la maîtresse trahie.

Ce ne fut pas pour longtemps, ni sans arrière-pensée ; il n'ignore pas combien de gens sont amoureux d'elle et cela lui laisse une ombre de jalousie, *car* — dit-il, avec plus de vérité sans doute que de galanterie, — *château fortement attaqué est toujours en risque de se rendre.*

Aussi Hugues de Saint-Circ ne tarde-t-il pas à se détacher encore de Claire d'Anduze.

La chanson qui nous reste d'elle corrobore en partie les observations de l'amant malheureux. Le troubadour féminin est d'une moralité plus que douteuse. Et lorsqu'on voit un historien décerner à cette femme le titre de « vertueuse » on est tenté de répéter dans une certaine acception le mot antique : « Vertu, tu n'es qu'un mot ! »

## II

La seule production poétique qui nous reste de Claire d'Anduze est une chanson inachevée où règne la passion pour un amant, exprimée

d'une manière tendre, vive et délicate : c'est un des plus jolis morceaux de la litttérature provençale. Je ne puis résister au plaisir de la citer ici dans l'original :

En greu esmay et en greu pessamen
An mes mon cor, et en granda error
Li lauzengier e'lh fals devinador
Abayssador da joy e de joven ·
Quar vos, qu'ieu am mes que res qu'el mon sia
An fait de me departir e lonhar
Si qu'ieu no us puesc vezer ni remirar
Don muel de dol, d'ira et de feunia.

Sel que m blasma vostr'amor ni m defen
Non podon far en re mon cor mellor,
Ni'l dous dezir qu'ieu ai de vos maior
Ni l'enveya, ni'l dezir ni'l talen ;
E non es hom, tan mos enemicx sia
S'il naug dir ben que no'l tenha en car ;
E si'n ditz mal, mais no m pot dir ni far
Neguna re que a plazer me sia.

Ja no us donetz, belh amics, espaven
Que ja vos aia cor trichador,
Ni qu'ie us cange per nul autr' amador
Si m pregavon d'autras donas un cen ;
Qu'amors, que m te per vos en sa baslia
Vol que mon cor vos estuy e vos gar,
E farai o ; et s'ieu pogues emblar
Mon cors, tal l'a que jamais non l'auria.

Voici maintenant le sens de cette chanson, autant du moins qu'une traduction en prose peut rendre une impression qui tient si essentiellement à l'harmonie du vers :

« En quel trouble cruel, en quelle tristesse profonde les médisants et les jaloux ont jeté mon cœur ! Avec quelle mauvaise foi ces perfides destructeurs de toute joie m'ont persécutée ! Ils vous ont forcé à vous éloigner de moi, ô vous que j'aime plus que ma vie ! Ils m'ont privée du bonheur de vous voir, de vous revoir sans cesse. Ah ! j'en meurs de douleur, de fureur et de rage !

« Mais que la calomnie s'arme contre moi, l'amour que vous m'inspirez brave ses traits : mon cœur ne saurait en recevoir les atteintes ; rien ne peut augmenter sa tendresse, ni donner de nouvelles forces aux désirs dont il est rempli. Il n'est personne, fut-ce mon ennemi même, qui ne me devînt cher en me disant du bien de vous ; mais mon meilleur ami cesse de l'être, dès qu'il ose en dire du mal.

« Non, bel ami, non, ne craignez pas que je vous abandonne jamais pour un autre amant, quand même j'en serais sollicitée par toutes les dames de la contrée ; l'amour qui me tient dans vos chaînes, veut que mon cœur vous

soit dévoué, et je jure qu'il le sera. Ah ! si j'étais aussi bien maîtresse de mon corps, tel le possède aujourd'hui qui ne l'aurait jamais obtenu (1) ».

Cette chanson n'était probablement pas adressée au malheureux Hugues de S^t^-Circ.

---

## Castelloze

---

Cette dame, « bien enseignée » et fort instruite, qui lisait des *romans*, faisait des vers et de la musique et conversait agréablement, habita l'Auvergne. Epouse de Truc de Mairona, elle aima le seigneur Armand de Bréon (2).

---

(1) Traduction de M. Fabre d'Olivet, *Poésies occitaniques*, tome II, page 22.

(2) Truc de Mairona, probablement le même que celui dont il est question dans le vers suivant d'un sirvente du Dauphin d'Auvergne contre l'évêque de Clermont :

*Mas vai guerra mesclan plus quel Turcs de Mairona.*

On trouve dans Baluze (tome II, page 250), sous la date de 1229, un acte souscrit par un Maurin de Bréon,

Quitta-t-elle l'Auvergne ?

Pierre de Chasteuil Gallaup possédait une copie d'un manuscrit du Louvre, aujourd'hui perdu, datant de 1307. C'est de là qu'il prétend avoir tiré la biographie d'un troubadour inconnu : Pons de Mérindol. Or il résulte de cette biographie que Pons de Mérindol s'éprit, à la cour de Béatrix de Provence, d'une dame d'Auvergne appelée Castelloze. Mais comme les deux biographies se contredisent et que, d'autre part, Chasteuil est un auteur fort sujet à caution, on ne peut garantir l'authenticité de la dernière. Un savant juge, M. Paul Meyer, la considère comme apocryphe (1).

Quoi qu'il en soit, Castelloze a sa place marquée à côté de la comtesse de Die. Trois de ses compositions nous ont été conservées. Elles respirent le sentiment qui la domine et méritent d'être citées en partie, pour la grâce

---

qui était peut-être le fils du nôtre. — Dans un document de 1365 (ibid. page 200), un autre Maurin est qualifié de *dominus de Breone et de Mardonia* (Merdogne, commune de la Roche-Blanche, canton de Veyre, arrondiss. de Clermont-Ferrand), sans doute le *Mairona* de notre texte.

(*Note de M. Chabaneau*).

(1) *Romania*, tome XI, page 404.

et la délicatesse dont elles sont empreintes, pour la façon dont elles peignent la gradation habituelle et les alternatives de l'amour.

Sa passion se répand d'abord en plaintes touchantes :

Amics, s'ie us trobes avinen
Humil e franc e de bona merce
Be us amera, qant era m'en sove
Qu'ie us trob vas mi mal e fellon e tric ;
E fauc chansos per tal qne fassa ausir
Vostre bon pretz...

« Ami, si je vous trouvais soumis et sincère, combien je vous aimerais en ce moment, ou, me rappelant vos méchancetés et vos folies, je fais encore une chanson pour publier vos louanges. »

Puis viennent les menaces, menaces outrées qu'elle retire aussitôt :

Jamais no us tenrai per valen
Ni us amarai de bon cor ni per fe,
Tro que veirai si ja m volria re,
Si us mostrava cor fellon ni enic ;
Non farai ja...

« J'ai résolu de ne vous jamais aimer de bon cœur ni de bonne foi. Oui, en vérité, je veux savoir si je ne gagnerais davantage à vous

montrer un cœur irrité et dur. Mais non, je n'en ferai rien... »

Enfin la pauvre dame exprime mélancoliquement sa jalousie et, comme tous les cœurs sincèrement épris, elle finit par l'indulgence :

« Je vous aime et j'y trouve ma satisfaction, quoique tout le monde dise qu'il sied mal à une dame de faire à un chevalier des prévenances d'amour et de le tenir constamment auprès d'elle. Ceux qui le disent ne savent pas aimer.

« Est bien fou qui me blâme de cet amour ; il ne sait guère ce qui se passe en moi. Il ne vous vit jamais des yeux dont je vous vis, lorsque vous me dites de ne pas me mettre en peine, qu'un jour viendrait, peut-être, où vous seriez à moi. La joie de ce propos est encore vive dans mon cœur.

« Tout autre amour ne m'est rien... Je m'imagine sans cesse être au moment de vous posséder... Je n'ai de joie que dans l'illusion d'un pareil songe... Je meurs si vous ne voulez me guérir... »

## Alamanda la donzelle et sa maîtresse.

---

La carrière poétique de la première de ces dames, peut-être aussi de la seconde, constitue un épisode de la vie du troubadour limousin, chantre de la droiture, que le Dante n'hésite pas à placer à côté de Virgile : Giraut de Borneil.

Reportons-nous, par la pensée, aux environs de Périgueux, vers la fin du XII^e siècle. Des préparatifs de départ se font dans une pauvre maison, au pied du château d'Excideuil. Giraut de Borneil abandonne l'étude qu'il embrasse toujours avec ardeur durant la froide saison. Il met en lieu sûr ses livres, la partie la plus précieuse de son mobilier dont il aura plus tard à déplorer la perte. Il va faire une visite d'adieu à cette antique église de Saint-Gervais qu'il dota richement plus tard. Il embrasse ses vieux parents et il descend vers Bordeaux.

Le chevalier ne s'arrête pas encore. Il a appris qu'au fond de la Gascogne habite une dame belle, valeureuse, de grand esprit et qui entend bien toutes sortes de chansons. Quelle

joie pour le troubadonr qui cherche depuis longtemps un auditoire d'élite, un milieu assez lettré pour s'y faire remarquer par ses poésies pleines d'art !

Il arrive donc auprès d'Alamanda d'Estang (1) et lui dédie ses chansons. La dame les entend très bien, malgré les difficultés que plusieurs d'entre elles présentent et les goûte fort.

Mais le troubadour ne peut obtenir d'elle la moindre faveur ; c'est à peine si elle consent, comme gage d'un amour futur, à lui donner un de ses gants. Ce gant combla de joie le chevalier ; ce qui ne l'empêcha pas de le perdre.

La châtelaine l'apprit : excellente occasion pour elle, que les supplications du troubadour commençaient à importuner, de montrer à celui-ci un front courroucé. Elle n'y manqua point. Que faire ?

Dans le château d'Estang était une donzelle qui avait nom Alamanda comme sa maîtresse. Peut-être plus instruite qu'elle, elle avait déjà donné des preuves de son talent.

Giraut de Borneil lui demanda conseil sur ce qu'il avait à faire, par sa fameuse chanson :

---

(1) Estang, canton de Cazaubon, arrondisssement de Condom (Gers.)

Sius quier conseil bell' amiga Alamanda,

pièce composée au plus tard en 1182, car elle servit de modèle à un sirvente de Bertrand de Born, probablement de cette année-là.

Il nous reste d'Alamanda, la donzelle, sa réponse rimée (1).

---

## Lombarda

Dame Lombarda habitait Toulouse. « Gentille et belle, fort avenante de sa personne et très instruite, elle savait bien trouver et excellait surtout dans les couplets amoureux », d'après

(1) On a une tenson (*Bona dona, tan vos ai fin coratge*) entre une dame et sa donzelle, l'une et l'autre anonymes. La suivante prend dans cette tenson le parti de l'amant contre la dame qui l'accuse C'est justement le rôle auquel Giraut de Borneil invitait sa protectrice. Cette chanson serait-elle des deux Alamanda ? Dans l'affirmative, la dame de Giraut de Borneil aurait, elle aussi, su *trouver*.

(*Note de M. Chabaneau.*)

ce qui est écrit dans le seul manuscrit qui nous parle d'elle (1).

Bernard-Arnaud, frère de Géraud IV, comte d'Armagnac, entendit vanter sa valeur. Il partit à Toulouse pour la voir et, plus heureux en cela que son confrère Rudel se rendant à Tunis, il y arriva sans encombre.

Une vive amitié l'unit bientôt à Lombarda. Mais, tout à coup, elle apprit le brusque départ de son chevalier. A quoi l'attribuer ? Bernard-Arnaud se charge de nous l'apprendre lui-même dans le couplet qu'il fit à cette occasion et qu'il manda à sa dame :

Lombartz volgr'eu esser per na Lombarda,
Qu'Alamanda (2) nom platz tan ni Giscarda (3)
Quar ab sos oillz plasenz tan gen mi garda
Que par quem don s'amor, mas trop me tarda
Quar bel vezer
E mon plazer
Ten e bel ris en garda.

---

(1) *Manuscrit 3.207 du Vatican* (quatorzième siècle.)

(2) La dame de Giraut de Borneil dont nous avons parlé précédemment.

(3) Epouse d'Archambaud V, vicomte de Comborn, qui reçut quelque temps les hommages de Bertrand de Born.

« Je voudrais être Lombard (1) pour la dame Lombarda, car Alamanda ne me plaît pas autant non plus que Giscarde, quand avec ses beaux yeux qui semblent m'accorder son amour et tardent trop à me tenir parole, joliment elle me regarde. Mais je veux conserver « Bel vezer » « Mon plazer » et « Bel ris » (2) et je crains de les perdre si je les quitte. »

La dame, fort étonnée que le troubadour fût parti sans la voir, et piquée de sa peu galante confidence, répondit par deux couplets dont voici le premier :

Nom volgr'aver per Bernart na Bernarda,
E per n'Arnaut n'Arnauda appellada,
E grans merces, seigner car vos agrada
C'ab tals doas domnas m'avetz nomnada ;
Voill quem digatz
Cals mais vos platz
Ses cuberta selada.

(1) Les Lombards ne jouissaient pas en France, au Moyen-Age, d'une grande considération. On les accusait surtout de couardise. Les chansons de geste les représentent comme des gens sans énergie et prompts à s'alarmer.

(2) Apparemment, quelques-uns de ses châteaux menacés.

Comme on le voit, Lombarda (1) et Bernard-Arnaud sont passés à la postérité avec un mince et peu brillant bagage littéraire.

---

## Isabella

—

Nous ne connaissons cette dame que par la tenson qu'elle eut avec son amant, l'ancien orfèvre de Sarlat devenu mauvais troubadour, qui ne sut jamais composer sans le secours

---

(1) On a une charte datée de juin 1206, « *Philippo rege regnante et R° Tolose comite,et Fulco épiscopo* » par laquelle une dame Lombarda partage avec Pierre d'Auriac les deux filles de Pons Jaule. L'une de ces filles, Guillelma, est attribuée à Lombarda ; l'autre, nommée na Brunesens, à Pierre d'Auriac. Cette Lombarda est probablement la nôtre.

d'autrui, ni les airs, ni les paroles de ses chansons : *Elias Cairels*.

Le troubadour a quitté sa maîtresse et esquisse, dans une de ses pièces, le portrait de celle qui remplacera désormais dans son cœur, *Isabella* : « Taille fine sans maigreur, cheveux blonds comme de l'or, front blanc, sourcils délicatement cintrés, bouche riante. »

*Isabella* lui demande alors pourquoi il a porté ailleurs son amour et pourquoi ses chansons ne s'adressent plus à elle.

La tenson est froide et témoigne chez les deux parties de leur peu de passion.

CAIRELS.

« Si je vous donnais des louanges, ce n'était point par amour, mais pour l'honneur et le profit que j'en espérais, comme un jongleur quand il fait l'éloge d'une dame de mérite. Mais mon espérance a été trompée.

ISABELLA.

« Je ne vis jamais amoureux changer comme vous de maîtresse par intérêt. Si je le disais pour vous faire affront, on ne me croirait point, après tout ce que j'ai dit en votre honneur. Vous pouvez

redoubler votre folie. Pour moi, j'augmenterai toujours en bien et en vertu et je n'aurai plus à votre égard ni inclination ni amour.

Cairels.

« Madame, je ne m'en désespèrerai pas. Je ferais une grande folie de rester dans vos liens puisque je n'en ai ni honneur ni profit. Vous garderez l'opinion qu'on a de vous. Et moi j'irai voir ma belle amie, gentille et d'une taille charmante, qui n'est ni fausse ni trompeuse.

Isabella.

« Quelle est votre amie ? Dites-le moi si vous le trouvez bon, et ne craignez point : je vous servirai auprès d'elle, si elle y consent.

Cairels.

« Vous me demandez, Madame, une chose extravagante. Je mériterais de perdre son amitié. »

Le poète ne rougit pas d'associer des vues d'intérêt au commerce qu'il entretient avec sa dame, et d'en faire hautement l'aveu.

**Alaisina Yselda** [1]

**Na Carenza** [2]

**Bieiris** (Béatrix) **de Romans** [3] (Drôme)

**Na H......elis** [4] (?)

—

Les productions poétiques de ces quatre dames sont presque insignifiantes. Il nous reste des deux premières un échange de coblas. Bieiris nous a laissé une chanson adressée à une dame qu'elle paraît avoir aimée d'amour . Enfin nous avons d'H....élis (?) une tenson avec Rofin .

Mais rien dans les poésies de ces quatre

(1) Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur, von Karl Bartsch, Elberfeld, 1872, N° 12; — Zeitschrift für romanische Philologie herausgg. von Dr Gustav Groeber. Halle, 1877-1884, 8 vol. in-8° ; tome IV, page 510.

(2) Gr. numéro 108 ; — Z. tome IV, page 510.

(3) Gr. n° 93.

(4) Gr. n° 426.

dames ne permet de les dater. « La seule indication chronologique, et elle est bien vague — nous écrivait, il y a quelque temps, M. Chabaneau, en réponse à une de nos lettres — est fournie par l'âge des manuscrits. La tenson de Rofin avec Na H......ëlis (?) se trouve dans des manuscrits de la fin du XIIIe siècle. Les pièces d'Yselda, de Carenza, de Bieiris de Romans sont contenues dans des manuscrits du XIVe siècle. Mais il est vraisemblable, d'après la composition même de ces manuscrits, que ces trois dames vivaient avant cette époque, au XIIIe siècle au plus tard. »

---

## Iseut de Capnion et Almuc de Chateauneuf.

—

Les données chronologiques manquent sur ces deux troubadours. Et s'il nous est encore possible aujourd'hui de lire les *coblas* qu'elles ont échangées, nous ne pouvons du moins qu'é-

mettre des conjectures, quant au pays qu'elles ont habité et l'époque à laquelle elles ont vécu.

Almuc de Chateauneuf avait pour chevalier Guigo de Tournon (1), peut-être le même que celui que nous trouvons, en juin 1226, devant Avignon, pour faire hommage de son château au roi Louis VIII ; dans ce cas nous voilà fixés sur l'époque contemporaine des deux dames.

Il est possible d'admettre, d'un autre côté, avec assez de vraisemblance, qu'elles appartenaient toutes deux à la même région que le chevalier de l'une d'elles : le Vivarais.

Il y a justement dans l'arrondissement de Tournon, une localité du nom de Chateauneuf (commune de Saint-Félix de Chateauneuf). Quant à Capnion, nous ne trouvons rien dans l'Ardêche qui y ressemble, mais nous voyons figurer en 1209, au concile de Saint-Gilles, parmi des vassaux du comte de Toulouse, tous ou presque tous de la région orientale de ses domaines, un Ricard de *Carniumpo*, localité qui paraît devoir être identifiée avec la nôtre. Ajoutons qu'il y a, dans un des cantons du Forez les plus voisins de Tournon, celui de Rive-de-Gier, une commune appelée aujourd'hui

(1) Tournon, dans le département de l'Ardèche.

Chagnon. Ce pourrait être le Capnion du texte (1).

L'échange de *coblas* entre Almuc de Chateauneuf et Iseut de Capnion fut provoqué par l'indigne conduite de l'amant de la première, Guigo de Tournon.

Le chevalier manqua, paraît-il, gravement aux lois de l'amour chevaleresque et blessa l'austère vertu de sa dame. Bien plus, il ne se repentit pas et ne songea jamais à implorer son pardon.

Dame Iseut intervint :

Dompna n'Almucs sius plages,
Beus volgra pregar d'aitan,
Que l'ira el mal talan
Vos fezes tenir merces
De lui que sospir'e plaing,
E muor languent, es complaing,
E quier perdon humilmen ;
Beus fatz per lui sagramen,
Si tot li voletz fenir,
Qu'el si gart meilz de faillir.

Réussit-elle à réconcilier les deux amants ?

---

(1) Toutes ces recherches sont empruntées à l'*Histoire générale de Languedoc* (édition Privat); notes diverses de M. Chabaneau.

On pourrait le croire en voyant la douleur de la dame, prête à tout oublier devant un repentir :

Domna n'Iseus, s'ieu saubes
Qu'el se pentis de l'engan
Qu'el a fait vas mi tan gran,
Ben fora dreich que n'agues
Merces; mas a mi nos taing,
Pos que del tort no s'afraing
Ni pentis del faillimen,
Que n'aia mais chauzimen ;
Mas si vos faitz lui pentir
Leu podretz mi convertir.

Mais l'attitude hautaine de Guigo de Tournon ne permet guère au lecteur incertain d'espérer pour dénouement une réconciliation.

Il nous reste encore d'Iseut de Capnion un couplet où, émettant son avis sur une question fort controversée à l'époque, elle déclare qu'une dame fait une grande folie de prendre pour chevalier un grand seigneur plutôt qu'un simple gentilhomme.

Almuc est probablement la dame à qui un troubadour féminin dont nous avons déjà parlé, Castelloze, adresse sa chanson : *Ja de chantar non degr' aver talan...* etc.

Voici l'envoi de cette chanson :

Dompna n'Almurs (1) ancse
Am so don mal me ve
Car cel que pretz mante
A ves mi cor volatge.
Bels Noms, ges no m recre
  De vos amar jasse
  Car i treup bona fe
Totz temps e ferm coratge.

---

## Azalaïs de Porcairagues (2)

—

Azalaïs de Porcairagues, issue d'une famille distinguée des environs de Montpellier, aima Gui Guerréjat, frère de Guillaume V de Montpellier, qui mourut en 1175.

Il ne nous reste d'elle qu'une seule chanson, bien écrite et bien versifiée.

---

(1) Almurs pour Almucs, sans doute, dans ce texte de Raynouard.

(2) Commune de Salles-du-Gardon, arrondissement d'Alais (Gard).

Après une description de l'hiver :

Ar em al freg temps vengut
Qu'el gels, e'l neus et la faigna,
E ill auzelet estan mut,
C'us de chantar non s'afraigna :
E son sec li ram pel plais,
Que flors, ni fuelha no i nais,
Ni rossignols non i crido
Que l'an en mai nos reissida.

« Maintenant le temps froid est venu, la gelée, « la neige et la boue ; les oiseaux sont muets, « aucun de chanter ne s'égosille ; les rameaux « sont secs par le bois; fleurs ni feuilles n'y nais- « sent, ni rossignol n'y chante jusqu'à ce que « l'année en mai nous réveille. »

Puis vient la réponse à l'éternelle question : Dans quelle classe une dame doit-elle choisir son chevalier ?

Domna met mout mal s'amor,
Que ab trop ric hom plaideia,
Ab plus aut de vavassor ;
E cil que o fai folleia
Que Ovidy o retrai
Qu'amors per ricors non vai ;
E domna que n'es chausida,
En tenc per envilanida.

« Dame place bien mal son amour qui avec trop « puissant homme s'accorde, avec plus élevé que

« vavasseur. Dame qui fait cela fait folie. Ovide « rapporte qu'amour ne va point par puissance. « Je tiens pour avilie, dame qui choisit de cette « manière. »

Après cela, Azalaïs glorifie son chevalier :

Amic ai de gran valor
Que sobre totz seingnoreia
E non a cor trichador
Vas me ; que s'amor m'autreia
Jeu dic que m'amors l'eschai ;
E cel que diz que non fai,
Dieus li don mal'escarida ;
Qu'ieu m'en teing ben per guarida.

« J'ai un ami de grande valeur qui sur tous do- « mine ; il n'a point cœur trompeur envers moi ; « ce que son amour m'accorde, je dis que mon « amour l'obtient ; et à qui dit que cela n'est pas, « Dieu donne mauvaise aventure ; je m'en tiens « bien pour guérie. »

. . . . . . . . . . . . .
Sol nom demandes outrage
. . . . . . . . . . . . .
. . . . . En vostra merce en metrai

« Pourvu que vous ne me demandiez outrage, en votre merci je me mettrai. »

Les indications contenues à la fin de cette chanson sont insuffisantes pour découvrir à quelle dame elle fut adressée :

A Dieu coman Bel Esgar
E plus la cieutat d'Aurenza
E Gloriet e'l Caslar
E la senhor de Proenza.

. . . . . . . . . . .

Joglars que avetz cor gai
Ves Narbona portatz lai
Ma chanson, ab la fenida,
Lei cui jois e jovens guida.

« A Dieu je recommande Bel Egar (ou Regard) « et plus la cité d'Orange, et Gloriet et le Caslar « et la seigneurie de Provence ........

« Jongleur qui avez le cœur gai, vers Narbonne « portez-la, ma chanson, avec la conclusion, à celle « que joie et jeunesse guident. »

---

## Gormonda

—

La honteuse spoliation que l'on a décorée du nom impie de croisade a pris fin, et les hordes tudesques assouvies ont quitté le Midi, laissant après elles, au lieu de tournois et de

cours galantes, bûchers et échafauds. Le malheureux pays de la langue d'oc est trop ensanglanté pour que les troubadours puissent sourire encore et se souvenir de leur première joie. Tout est ruines et deuil : les derniers monuments de la poésie romane s'en ressentiront fatalement.

Les sujets traités seront maintenant presque toujours théologiques. Eux, les fils de ces hardis hérétiques écrasés par Simon de Montfort, ne chanteront plus que la Vierge. « Timorés, inoffensifs, d'audacieux et de frondeurs que les premiers avaient été, ils courbent respectueusement leur talent, quelques-uns leur génie, peut-être, sous la double autorité spirituelle et temporelle (1). »

Cependant, parmi ces troubadours de la décadence, il en fut un qui, possédé des plus haineuses passions, sombre par lui-même, mais que l'oppression avait rendu injurieux et terrible, osa exhaler un long cri de guerre contre Rome : j'ai nommé Guillaume Figueira, le tailleur de Toulouse.

Vingt fois, dans son sirvente vengeur, il pro-

(1) Dr J. B. Noulet.

nonce ce nom de *Rome*, et chaque fois il le fait suivre de reproches outrageux.

*Rome*, il l'accuse de tout : du sang versé dans la Palestine et du succès des Turcs, d'avoir « occis » le bon roi Louis et de mépriser Dieu et les saints.

*Rome*, s'écrie-t-il en terminant, « au dedans tu es loup enragé, serpent couronné, engendré de vipère ; tu es la créature du diable. »

Eh bien ! Rome, personnifiant aux yeux de Figueira tous les fléaux qui s'étaient abattus sur la malheureuse Provence, trouva un apologiste parmi les troubadours féminins.

Na Gormonda était de Montpellier. Voilà tout ce que nous savons sur son existence (1).

Elle mit autant d'ardeur à défendre la métro-

---

(1) Dans le *Bulletin de la Société des études du Lot* (tome VI, 1er fascicule, pp. 5 - 19 ) M. J. Malinowski a publié une étude où il cherche à établir : 1° que la chanson de la croisade albigeoise, unanimement attribuée à Guilhem de Tudela, est l'œuvre d'une dame quercynoise appelée Dormunda ; 2° que cette dame est la même que Na Gormonda. Il suffit, pour réfuter cette double thèse, de consulter la préface de la nouvelle édition de la croisade albigeoise publiée par M. Paul Meyer pour la Société de l'Histoire de France, et de lire la vie provençale de Gormonda écrite au XIIIe siècle, qui ne permet pas de douter que cette dame fût de Montpellier.

pole de la chrétienté que son adversaire en mettait à l'attaquer. Sa longue récrimination est une réponse directe à la virulente satire de l'ancien tailleur de Toulouse.

Toutes ses strophes commencent aussi par ce mot « *Rome* ». Elles respirent le fanatisme le plus outré et l'on devine, sous les paroles de cette femme, les sombres prédications d'Izard l'inquisiteur ou de Folquet, l'ancien poète galant et libertin, devenu évêque de Toulouse.

Aux yeux de cette femme, tout homme qui ose critiquer les désordres du clergé, les injustices du pape, celui-là est un hérétique, monstre abominable pour qui les bûchers encore mal éteints de l'inquisition devraient sur-le-champ se rallumer :

« Je ne puis souffrir d'entendre les faussetés qui me blessent et j'exhalerai le chagrin dont elles pénètrent mon cœur. Qu'on ne s'étonne point de la guerre que je déclare à l'imposteur mal appris, assez présomptueux pour calomnier et étouffer toute action louable. Il a été bien téméraire de mal parler de Rome.... Dieu ! écoute ma prière. Que ceux qui ont mauvaise langue et déchirent la loi de Rome soient confondus.

« Rome ! je suis affligée de te voir en butte aux traits des méchants...

« Rome ! cet imposteur fait bien voir, à ses discours injurieux, que sa foi suspecte est de Toulouse... Si

le comte Raimond s'appuie encore sur eux, je ne fais plus aucun cas de lui...

« Rome ! je me console de ce que le comte de Toulouse et l'empereur ne valent plus rien depuis qu'ils se sont détournés de Dieu.

« Rome ! j'espère que votre puissance et la France ennemie de toute voie inique, feront tomber l'orgueil et l'hérésie. Maudits soient les hérétiques, qui ne craignent aucun vice et ne croient aucun des mystères.

« Rome ! vous savez qu'on leur échappe difficilement si l'on s'amuse à les écouter... Tous, tant qu'ils sont, méritent d'être pendus ou brûlés pour leur mauvaise vie. Il n'y a chez eux nulle religion... Quiconque veut être sauvé doit sur-le-champ prendre la croix pour les détruire...

« Rome ! celui-là emploie follement ses peines qui lutte et dispute contre vous ; et je déclare que si l'empereur ne se range pas de votre côté, il déshonnorera sa couronne.

« Rome ! que le Roi de gloire qui, par le pardon accordé à Magdeleine, nous remplit de confiance, fasse mourir dans les supplices ordonnés contre les hérétiques, le fou enragé qui débite tant de faussetés. »

Ce vœu et cette façon de raisonner ne nous étonnent point. Il était naturel que les femmes suivissent alors, plus qu'en d'autres temps, les impressions du faux zèle et les principes de ceux qu'elles écoutaient comme des oracles.

## Clémence Isaure

### I

Une belle et intéressante figure termine cette galerie de femmes lettrées : c'est celle de Clémence Isaure, la Vierge toulousaine, qui trouva le *Collège du Gay-Savoir* à son déclin et en fit une institution solide et durable, admirée de la France et de l'Europe entière.

Bien des changements étaient survenus depuis l'année 1324. Les sept joyeux poètes (1) qui s'étaient donné pour mission de relever la bannière poétique tombée des mains des troubadours avaient disparu depuis longtemps. Le

---

(1) «... So's assaber Bernat de Panassac, donzel; Guilhem de Lobra, borgues; Berenguier de Sant-Plancat, Peyre de Mejanaserra, cambiayres; Guilhem de Gontaut, Pey Camo, mercadiers ; mestre Bernat Oth, notari de la Cort del viguier de Tholoza... » (*Ms. inédit de l'Académie des Jeux-Floraux ; fragment cité au tome X de l'Histoire de Langued.*) — De ces sept troubadours, il n'y a que le premier dont nous connaissions, aujourd'hui, autre chose que le nom.

jardin du *Gay-Savoir*, « ce merveilleux verger du faubourg des Augustines », n'était plus. On avait arraché le laurier, symbole de victoires pacifiques, au pied duquel Arnaud Vidal et tant d'autres étaient venus recevoir la violette d'or fin, seule récompense annuelle accordée d'abord à l'auteur du meilleur poème (1).

Dès lors, plus de poésie parmi les fleurs et sous la feuillée ; plus de ces improvisations provoquées par les célestes merveilles d'une nuit étoilée. La Compagnie était devenue Collège, le Collège devenait Académie et se réfu-

---

(1) Il ne faut point croire que ce soit pour donner un air d'églogue à l'institution que nous lui faisons ce cadre. Ce sont les propres expressions des poètes toulousains qui permettent de préciser les conditions et les circonstances champêtres des débuts de l'association. Dans la circulaire rimée qu'ils envoient dès 1323 à toutes les villes de la Langue d'oc, ils s'expriment ainsi : «... Nous sept, qui avons succédé au corps des poètes passés, nous avons à notre disposition un jardin merveilleux et beau, où nous allons tous les dimanches lire des ouvrages nouveaux et, en nous communiquant nos lumières mutuelles, nous en corrigeons les défauts. Pour accélérer les progrès de la science, nous vous annonçons que le premier jour de mai prochain, nous nous assemblerons dans ce charmant verger. Rien n'égalera notre joie si vous vous y rendez aussi... Ces lettres ont été données au faubourg des Augustines, dans notre verger, au pied d'un laurier, le mardi après la fête de la Toussaint, l'an de l'Incarnation 1323. »

giait derrière les murs sombres d'un bâtiment municipal : le Capitole.

A l'époque où parut dame Clémence, l'Académie toulousaine avait grand besoin de la protection d'une personne riche et généreuse. Outre les fleurs, dont le nombre primitif avait été considérablement augmenté, la cérémonie du 3 mai, connue sous le nom de *Fête des fleurs*, engendrait un grand nombre de frais. Ce jour-là, on donnait plusieurs repas somptueux ; les joyeux convives, par exemple, de l'année 1417 mangèrent dans un repas de corps, seize paires de pigeonneaux, quinze paires de poules, seize jeunes oies, etc. etc. » En outre, on distribuait au peuple des gâteaux, aux dames des confitures. Les solennités, en un mot, étaient faites avec tant de magnificence que certaines coûtaient, indépendamment des fleurs, plus de douze cents livres.

Enfin Clémence vint...

## II

Mais que dis-je ? Clémence Isaure a-t-elle existé ? Ne devons-nous pas la réléguer au sein de la Mythologie, parmi les Grâces et les Muses ?

Ne couronne-t-on pas de fleurs, chaque année, dans Toulouse, l'image d'une muette idole ?

Question grave, assurément ; problème posé depuis bientôt trois siècles et encore discuté de nos jours.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, la Bienfaitrice des Jeux Floraux semblait avoir gagné son procès devant la postérité. Ses défenseurs, Jean Bodin, Pierre Dufour de Saint-Jéry, Papyre Masson, avaient triomphé de leurs adversaires Catel et Cazeneuve, qui n'avaient apporté dans la lutte que des arguments purement négatifs.

Alors est intervenu dans la discussion, inaugurant un système nouveau, l'un des membres les plus illustres de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, M. le Docteur Noulet.

« Il ne s'est point présenté pour combattre l'existence de Dame Clémence avec des titres authentiques, des actes positifs et précis jusqu'ici inconnus ; il a seulement trouvé dans les registres de l'Académie, dont il est l'éditeur, quelques pièces de vers adressées évidemment à la Sainte Vierge et dans lesquelles se trouve le mot de *clémence* ; il a été frappé de la répétition de ce mot. Qui sait, s'est-il dit à lui-même, si ce nom, appliqué à la Vierge par les

poètes du xv[e] siècle, n'aurait pas donné lieu à la création d'un être imaginaire appelé Clémence? Cette idée lui a souri ; elle l'a séduit ; il l'a revêtue d'une forme et l'a produite au dehors (1)... »

Malgré le talent avec lequel M. le Docteur Noulet a défendu son système, je n'y vois que l'abus de l'équivoque dans les mots. Et jusqu'à ce que paraissent au grand jour des documents excluant toute espèce de doute, mon opinion — et celle du plus grand nombre, je crois — sera conforme à une tradition plusieurs fois séculaire, appuyée de témoignages qui ne sont pas sans valeur.

Oui, Clémence Isaure a existé ; probablement à la fin du xv[e] siècle et au commencement du xvi[e]. Mais hélas ! que sait-on de plus sur cette existence enveloppée d'une mystérieuse pénombre ?

On prétend seulement que dame Clémence fut inhumée vers l'an 1515 : près de l'église de la Daurade disent quelques-uns ; dans l'enceinte même de l'église, affirme très catégoriquement Papyre Masson : « *Sepultaque est in choro...* »

---

(1) L'Abbé Salvan. *Clémence Isaure, bienfaitrice des Jeux Floraux.*

Que subsiste-t-il encore rappelant son souvenir? — Sa statue? Mais qui peut affirmer avoir devant les yeux le portrait fidèle de l'héroïne, quand on considère au Capitole cet antique monument sépulcral, modifié et restauré par la main de l'artiste? — Son épitaphe? Mais est-on bien sûr que l'auteur de l'inscription n'a pas amplifié le texte véridique?

Si cette pièce n'est pas apocryphe, elle est précieuse, en ce sens qu'elle compose toutes les archives de la famille des Isaure. Toutefois des lettres initiales séparées et des abréviations nombreuses laissaient un vaste champ à des interprétations fort diverses.

Aujourd'hui, la science épigraphique a dit le dernier mot sur cette question. Grâce à elle on a pu trouver dans l'inscription primitivement tumélaire, l'abrégé de l'histoire de dame Clémence.

Fille de Louis Isaure, issue d'une des premières familles de Toulouse, peut-être proche parente de ses comtes « et très puissants seigneurs », vouée à un éternel célibat comme étant le genre de vie le meilleur, elle vécut cinquante ans dans la chasteté; elle composa différents legs en faveur des Capitouls et du peuple de Toulouse à condition qu'on célèbrerait chaque année les Jeux Floraux dans l'édifice

public construit à ses dépens ; qu'on viendrait faire un repas en cet endroit et en outre jeter des fleurs sur son tombeau ; que le fisc, sans conteste, s'approprierait le legs au cas où les dernières volontés de la donatrice n'auraient pas été respectées.

Ceci ressort de l'épitaphe.

## III

Clémence Isaure a-t-elle droit au titre de troubadour ?

Il est évident que les partisans de sa non-existence ne peuvent admettre que les strophes qu'on lui attribue aient été réellement composées par elle ; ce serait là, convenons-en, une formidable inconséquence. Et malheureusement nous n'avons pour soutenir le contraire que des témoignages de peu de valeur.

Le chevalier Alexandre du Mège a « *vu* » ces poésies. Mais son autorité est fort contestable et ce n'est pas sur sa seule parole qu'on peut tenir le fait pour certain.

De son côté, M. Mary-Lafon dit (1) à l'article Isaure (Clémence) :

---

(1) Appendice bibliographique qui termine le « *Tableau historique et littéraire de la Langue parlée dans le Midi de la France* », page 280.

« Fille du précédent (1) née vers 1450. Poésies imprimées en 1505 à Toulouse par Granjean, libraire, rue de la Porterie, petit in-4° gothique, sous le titre de *Dictats de Dona Clamensa Isaura...* »

En voici un prétendu fragment :

Tal en los cams la rosa primavera
Floris centils quan torna le gay temps ;
Mes del vent de la nuey trancejado tamens
Moric, et per tot jors, s'effaça de la terra.

« Telle dans les champs la rose primevère — Fleurit gentille aux approches du gai printemps ; — Mais bientôt ébranlée par le vent de la nuit, — Elle meurt et pour toujours s'efface de la terre. »

Si ces quelques vers sont bien extraits des « seules stances de Clémence Isaure qui soient venues jusqu'à nous (2) » on y remarque comme une prédiction au sujet du sort que plusieurs générations lui réservaient, et des auteurs qui devaient en effet un jour remplir l'office du « vent de la nuit » auprès de la « primevère » languedocienne, en proclamant qu'elle n'avait jamais existé et que la postérité conservait à tort de la reconnaissance pour des bienfaits fabuleux.

---

(1) Isaure (Louis) : Canso de Nostra-Dona, que dictec mossen Luys Isaure de Tolosa (composée de cinq strophes et d'une *Tornada*, ou envoi). — Il vivait encore en 1469. — A quelle source Mary-Lafon a-t-il puisé ?

(2) Bellier (*Clémence Isaure*, 1850).

IV

Puisque l'honneur d'avoir institué les Jeux Floraux ne revient pas à Clémence Isaure, sur quoi repose donc cette grande célébrité qui s'attache à son nom ? D'où vient que Toulouse s'enorgueillit de l'avoir vu naître ?

C'est qu'elle aimait la poésie ; qu'elle fut le Mécène du XIV^me^ siècle ; qu'elle donna une impulsion puissante aux belles-lettres en encourageant tous les talents, en appelant à la lutte, des poètes de tous les coins de la vieille France.

« Quoique profondément versée, sans doute, dans la langue harmonieuse des Troubadours, Clémence voulut fonder dans notre nation l'unité de langage qui, bien plus encore que l'unité de gouvernement, devait concourir à former cet ensemble harmonieux toujours reconnaissable non seulement dans les œuvres d'imagination, mais encore dans le caractère et les mœurs privés des individus, qu'on appelle l'esprit français. En prenant sous son patronage l'idiome encore peu cultivé de la France du Nord elle pressentit que cet idiome deviendrait par

la suite le lien de toute l'Europe lettrée et elle contribua puissamment à ses progrès (1) ».

Sans doute ; elle ne fut pas la fidèle continuatrice de l'œuvre commencée par les sept joyeux Troubadours de l'année 1324 qui ne couronnaient que des poésies en « *parler roman* ». Elle aurait dû, par quelque disposition spéciale, conjurer l'extinction de la poésie provençale qui se mourait. C'est le reproche adressé bien souvent encore aujourd'hui aux « quarante » de Toulouse : bons *Mainteneurs*, que pouvez-vous bien *maintenir* dans votre Académie ?

Cette restriction ne nous empêchera pas de nous écrier avec Rodière : « Honneur, honneur éternel à la Vierge toulousaine qui a institué ces couronnes, puisque notre patrie lui doit plusieurs des pièces précieuses qui ornent son diadème littéraire ! »

A ceux qui seraient disposés à faire peu de cas de la plus illustre des Académies de province, on peut répondre : « Ouvrez ses annales et remarquez quels personnages y figurent, depuis Ronsard et Hénault jusqu'à Hugo et Châteaubriand. »

Admettons, dit encore Rodière, que les facultés poétiques soient exclusivement le partage d'un

(1) Rodière (Eloge de Clémence Isaure). — 3 mai 1849.

petit nombre d'esprits privilégiés et que les concours académiques ne puissent jamais créer un poète. Ce n'est pas à dire cependant que ces concours soient sans influence sur les progrès de la littérature et que les fleurs d'Isaure, en particulier, puissent être comparées à celles de ces arbres d'agrément dont la floraison magnifique ne laisse après elle aucun fruit.

---

# APPENDICE

## La dame de Villeneuve.

Cette femme poète présenta au concours de l'année 1496 une chanson qui nous est restée (1). La dame de Villeneuve fut sans doute contemporaine de Clémence Isaure, du moins c'est ce que semblent indiquer certains vers de sa chanson :

*Aquesta canso dictet la dona de Villanova, l'an 1496.*

Quan lo printens acampat a las nivas,
E que tenen lo florit mes de may,
Vos uffrizets a manhs dictators gay
Del Gay Saber las flors molt agradivas.

---

(1) V. *Las Joyas del gay saber*, (Recueil de poésies en langue romane couronnées par le consistoire de la Gaie Science de Toulouse depuis l'an 1324 jusqu'en l'an 1498 avec la traduction littérale et des notes par le Dr J. B. Noulet. Page 278).

Reyna d'amors, poderosa Clamensa,
A vos me clam per trobar lo repaus ;
*Que si de vos mos dictatz am un laus,*
*Aurey la flor que de vos pren naysensa.*

Jotz lo mantel d'una Verges sagrada,
La flor nasquet per nostre salvamen :
Dossetta flor, dont lo governamen
Nos portara la patz que molt agrada.

Baysar la flor, fons de tota noblessa
Sera tos tems mon sobira desir.
E se del cel podi me far auzir,
Mitigara del pecat la rudessa.

Tornada

Mayre del Christ que sus totas etz pura,
Donatz, si us platz, poder d'estre fizel ;
Gitatz nos len del grand serpen cruzel,
E mostratz nos lo cami de dreytura.

Il est difficile de trouver dans la langue romane, une chanson aussi délicieuse et aussi suave que celle-ci : appliquées véritablement à la Vierge et allégoriquement à Dame Clémence, les gracieuses strophes de Madame de Villeneuve ont un charme nouveau et une délicatesse inexprimable. La traduction pâlit à côté de l'original :

*Cette chanson composa la dame de Villeneuve, l'an 1496.*

Quand le printemps a chassé les frimas
Et que de mai reparaît la verdure,
Vous présentez aux joyeux lauréats
Du Gai Savoir la fleur toujours si pure.

Je vous implore à trouver le repos
Reine d'amours, ô puissante *Clamence*, (1)
*Et si de vous sont loués mes travaux*
*J'aurai la fleur qui de vous prend naissance.*

Sous le manteau d'une vierge sacrée
La fleur naquit pour le salut de tous
Gentille fleur qui se donnant à nous
Apportera la paix si désirée.

Baiser la fleur d'où vient toute noblesse
Sera toujours mon souverain désir
Et si du ciel je puis me faire ouïr
Il calmera du péché la rudesse.

---

(1) Et non « *puissante Clémence* » comme traduisent ceux qui croient que la Vierge y est désignée sous le nom de *Clémence*. C'est la clémence de Marie que le poète invoque ; seulement il l'appelle *poderosa clamensa* comme qui dirait : *Bonté suprême.* ( Abbe Salvan ; ouv. cité)

Envoi.

Mère du Christ, sur toutes la plus pure,
Accordez-moi de garder mon serment ;
Jetez-nous loin de l'horrible serpent
Et montrez-nous le chemin de droiture.

Si les femmes composant cette fameuse « Pléiade Toulousaine » dont parle Du Mège, voulurent réellement au XVIe siècle disputer aux poètes de l'autre sexe les fleurs léguées par Clémence, elles n'ignoraient point, sans doute, qu'au XVe, la dame de Villeneuve avait obtenu les plus hautes récompenses.

---

## Dias

—

Le motif qui m'a déterminé à rejeter jusqu'ici cette dame qui a vécu au XIIe siècle, est fort différent de celui qui m'y a fait placer aussi la dame de Villeneuve.

Dias n'est mentionnée dans aucun manuscrit. A Du Mège revient encore l'honneur (si honneur

il y a ! ) d'avoir découvert que Dias fut poète. Malheureusement les poésies qu'il lui attribue sont sans doute apocryphes (1).

Fille et héritière de Godefroy, seigneur de Muret, Dias, dans les strophes qui lui sont attribuées, paraît se plaindre de son mari Bernard IV, comte de Comminges :

La nueg ven, pois le jorn renais
E nos pot meillora mon dol
Car es de mon cor le trandol
Tal que no pot tornar gais.

Et tant molt es el sien duch
Que lo valen e ric capduelh
Le pareis amare priso
Ou n'a que clam et languiso.

En prat verdenc, herbas et flors
An nascut e li auzels gentils
En grand aleguer subtils
Miels qu'om del mon son cantadors.

(1) *Histoire de Languedoc*, édit. Paya, tome IV, additions, page 84, note 3.— Après lui, et sur sa seule autorité sans doute, d'autres savants ont parlé de Dias considérée comme poète, notamment MM. Bourdeau (Manuel de Géographie) ; Léonce Couture (Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne) ; J. F. Bladé (Géographie d'Aquitaine) : ces deux derniers travaux parus dans la *Revue de Gascogne*. Enfin l'abbé Monlezun (Histoire de Gascogne) a cité les vers ci-dessus ; la traduction donnée est la sienne.

Tug cad'an al sinhoreatge
Volontiers fan lor vasselatge
Mas solas non es plus tornat
En cor malament enganat.

*La nuit vient, puis le jour renait*
*Et ne peut s'adoucir mon deuil,*
*Car elle est telle, de mon cœur, la douleur,*
*Qu'il ne peut redevenir gai.*

*Et si grand est son chagrin*
*Que le puissant et riche château*
*Lui paraît amère prison*
*Où il n'y a que plainte et qu'ennui.*

*Dans le pré verdoyant, herbes et fleurs*
*Sont nées, et les oiseaux charmants,*
*A donner grande allégresse, empressés,*
*Mieux qu'homme du monde savent chanter.*

*Chaque année au seigneurage*
*Volontiers font hommage.*
*Mais soulagement n'est pas revenu*
*Dans mon cœur méchamment trompé.*

---

## Deux femmes troubadours inconnues

—

Je croyais avoir terminé cette série de biographies malheureusement bien incomplètes, lorsqu'en fouillant la *Revue des Langues Romanes*, dont la collection complète constitue une mine de renseignements si abondante et si sûre, je me suis vu forcé d'ajouter encore quelques mots :

### I

Un *planh* (poésie consacrée à la mémoire d'une personne récemment décédée) plusieurs fois mentionné par M. Milà y Fontanals, par exemple dans ses « *Trobadores en Espagna* » et publié par M. Torres Amat dans son « *Dictionario critico de los escritores catalanes* » a été attribué par ce dernier savant à un poète

de Catalogne, Jacme March ou au vicomte de Rocaberti, parce que, dans le manuscrit qui le contient, ce *planh* suit une tenson entre ces deux personnages.

La poésie en question se compose de cinq couplets de huit vers et d'un envoi qui en a quatre. M. Pelay Briz (*Llibre dels poetas*, p. 81) la donne sans hésiter à Jacme March. Mais, remarque M. Chabaneau, il suffit de la lire pour y reconnaître l'œuvre d'une femme, « *una Trovadora desconeguda* » comme dit M. Milà y Fontanals, qui méritait que son nom nous eût été conservé.

## II

Une autre dame anonyme composa aussi un *planh* sur la mort de Guillelma de Rosiers. Il résulte de cette pièce que l'interlocutrice de Lanfranc Cigala, dans la tenson dont il a été parlé, était une Provençale, probablement mariée à Gênes.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES


a39003 001456085b



| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |